

REPUBLIQUE ALGERIENNE
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Circulaire n° 01

Du 19 dhou el kaada 1442 H correspondant au 29 juin 2021
relative à la préinscription et à l'orientation des titulaires du baccalauréat
au titre de l'année universitaire 2021-2022



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE
ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Circulaire n° 01

du 19 dhou el kaada 1442 H correspondant au 29 juin 2021
relative à la préinscription et à l'orientation des titulaires du baccalauréat au titre de l'année universitaire 2021-2022

La présente circulaire a pour objet de définir les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation aux titulaires du baccalauréat au titre de l'année universitaire 2021-2022.

L'accès à l'enseignement et à la formation supérieurs est ouvert aux titulaires du baccalauréat ou d'un titre étranger reconnu équivalent.

1. Préinscription, orientation et inscription

1.1. Conditions générales

L'orientation vers l'enseignement et la formation supérieurs repose sur les quatre paramètres suivants :

- la série et les résultats du baccalauréat (moyenne pondérée calculée*ou moyenne générale obtenue au baccalauréat, selon le domaine ou la filière d'inscription, et de conditions complémentaires dans certains cas) ;
- les vœux exprimés par le titulaire du baccalauréat ;
- les capacités d'accueil des établissements d'enseignement et de formation supérieurs ;
- les circonscriptions géographiques.

*Moyenne pondérée calculée : c'est la moyenne entre la moyenne générale obtenue au baccalauréat et la ou les note(s) de la ou des matière(s) « essentielle(s) ». Les moyennes pondérées calculées selon les domaines ou filières de formation sont données dans le tableau ci-dessous :



Domaines* ou filières	Séries du baccalauréat	Moyennes pondérées calculées
Domaine SNV	Sci Esp.	<u>(Moy BAC + 2) + note Sci Naturelles</u>
Domaine STU	Maths	3
Sciences Médicales		
Sciences Vétérinaires	TM	Moyenne générale obtenue au baccalauréat
Domaine SM	Maths	
	Sci Exp.	<u>(Moy BAC + 2) + (note Phys+note Maths)</u>
Domaine ST	TM	3
Domaine MI	Maths	
	TM	<u>(Moy BAC + 2) + (note Phys+note Maths)</u>
Domaine AUMV	Sci Exp.	3
Domaine LLE (sauf langue Russe et langue Turque)	Langues étrangères	
	Lettres et philo	<u>(Moy BAC + 2) + note Langue de la filière demandée</u>
	Math, TM, Sci Exp, Gestion & économie	3
Interprétariat	Langues étrangères	<u>(Moy BAC + 2) + (Moy 3 langues concernées)</u>
	Lettres et philo	3
SHS, DSP, Arts, LCA, IIA, STAPS et SEGC	Toutes les séries du baccalauréat	Moyenne générale obtenue au baccalauréat

* Les abréviations des domaines de formation sont précisées dans le tableau portant le sommaire des annexes ci-après.

Des conditions complémentaires de préinscription sont exigées pour l'accès aux classes préparatoires et à certains domaines et filières de formation.

Pour l'accès aux filières des Sciences Médicales (Médecine, Médecine Dentaire et Pharmacie), il sera procédé à un classement national de l'ensemble des demandes des bacheliers. Une moyenne nationale unique sera donc définie après traitement pour l'accès à chacune de ces trois filières.

L'accès aux filières des Sciences Médicales et des Ecoles Supérieures pour les titulaires d'un baccalauréat étranger reconnu équivalent est conditionné par la réussite à un test de niveau.

En sus des conditions précitées, l'accès aux Ecoles Normales Supérieures est subordonné à la réussite à un entretien devant un jury. Cet entretien peut être effectué en présentiel dans l'école d'affectation ou bien en présentiel délocalisé dans un Etablissement d'Enseignement Supérieur (EES).

Pour ce qui est du domaine des Sciences et Techniques des Activités Physique et Sportives (STAPS), un certificat médical de bonne santé est exigé. Les nouveaux bacheliers de la catégorie des sportifs d'élites, en activité et reconnus par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, ouvrent droit à une inscription dans le domaine des STAPSSans conditions de moyenne minimale.

La préinscription, l'orientation et l'inscription définitive des nouveaux bacheliers se font exclusivement en ligne. Pour effectuer ces opérations, deux sites Internet sont mis à la disposition des nouveaux bacheliers :

<http://www.mesrs.dz>

<http://www.orientation.esi.dz>

La dénomination « sites internet dédiés » utilisée dans la suite du texte servira à désigner les deux sites internet précédemment cités.

Pour faciliter l'accès à ces sites internet dédiés, une connexion gratuite est mise à la disposition des nouveaux bacheliers à partir des cyberespaces ouverts à cet effet au niveau des Etablissements d'Enseignement Supérieur (EES).



Toutes les informations nécessaires à la compréhension du processus de préinscription, d'orientation et d'inscription définitive sont disponibles sur le Portail du Bachelier 2021 :

<https://bac2021.mesrs.dz>

La présente circulaire accompagnée du guide du nouveau bachelier sont téléchargeables sur tous les supports numériques (Ordinateur, Tablette, Smartphone). Elle permet de:

- fournir toutes les conditions d'accès des bacheliers aux EES ;
- donner diverses informations concernant les domaines, les filières et les spécialités de formation dispensées dans les EES;
- préciser les procédures d'inscription dans les EES des titulaires du baccalauréat spécifique (Lycée Bouâmaâma);
- clarifier les procédures de demande d'équivalence et d'inscription dans les EES aux titulaires d'un baccalauréat étranger ;
- fournir des informations concernant les formations dispensées dans les établissements de formation supérieure relevant d'autres départements ministériels sous tutelle pédagogique du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS).
- fournir des informations concernant les formations dispensées dans les établissements privés de formation supérieure agréés par le MESRS.

En plus de ces données, les informations ci-dessous sont disponibles sur le Portail du bachelier

- le guide du nouveau bachelier;
- les divers parcours des formations dispensées par établissement (GeoPortail) ;
- un lien vers le portail-web de chaque EES ;
- de nombreuses informations complémentaires, dont celles relatives aux œuvres universitaires (bourse d'études, transport, hébergement et restauration) ;
- la version Android de la Circulaire « TawdjihCom ».

TawdjihCom est une version interactive de la circulaire téléchargeable et installable sous Android (Smartphone et Tablette). Elle offre plusieurs fonctionnalités permettant au bachelier notamment d'identifier, selon sa série de baccalauréat, la wilaya d'obtention de son baccalauréat et ses résultats obtenus au baccalauréat, la liste des filières auxquelles il ouvre droit.

1.2. Préinscription et orientation

L'annexe 01 de la circulaire présente l'ensemble des formations assurées par domaine. Il existe au total quatorze (14) domaines dans l'Enseignement Supérieur qui se déclinent en filières et spécialités. Les différents cursus de formation se présentent comme suit :

- Licence (BAC + 3) qui se construit à partir de l'un des trois parcours ci-dessous :
 - Formation à Recrutement Local ou Régional construite à partir d'un socle commun de domaine ou de filière, se poursuivant par une spécialisation au choix selon le classement par ordre de mérite ;
 - Filière à Recrutement National donnant accès directement à un domaine ou une filière qui se décline en une ou plusieurs spécialités ;
 - Formations professionnalisantes dispensées dans les Départements ou dans les Instituts des Sciences et

Techniques Appliquées (ISTA) des EES. Ces formations sont co-construites avec les secteurs utilisateurs et offrent à leurs diplômés la possibilité d'acquérir des compétences académiques et professionnelles à même de les rendre rapidement opérationnels. Elles sont appelées à couvrir les besoins du secteur tertiaire (services, commerces...) et du secteur secondaire (transformation, production de biens...).

- Les ISTA sont des espaces universitaires spécifiques, au sein de l'université, consacrés exclusivement à des formations BAC + 3.
- **Master à Cursus Intégré de Licence (BAC + 5)** sanctionné par deux diplômes – Licence et Master qui correspond à une spécialité donnée dès la première inscription. Il est à noter que seuls les étudiants inscrits dans ce type de parcours peuvent poursuivre la formation du Master correspondant.
- **Classes préparatoires de deux (02) années** sanctionnées par un concours d'accès au second cycle des écoles supérieures.

Après validation des deux années d'étude dans les classes préparatoires, l'accès au second cycle de l'école supérieure est conditionné par la réussite à un concours national de cette école. Ce concours est organisé comme suit :

- Concours sur titre pour les étudiants de l'école, où 50% à 70% des places pédagogiques disponibles sont destinées pour la catégorie des étudiants les mieux classés de l'école;
- Concours sur épreuves écrites pour les étudiants de l'école non retenus au concours sur titre, pour les étudiants issus des autres écoles et pour les étudiants du même domaine des universités et des centres universitaires ayant accomplis avec succès les deux premières années d'études sans retard de scolarité.

Les modalités du déroulement du concours sont fixées par voie réglementaire.

Les classes préparatoires sont rattachées à sept domaines : Sciences et Technologies (ST) ; Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales (SEGC) ; Sciences de la Nature et de la Vie (SNV) ; Mathématiques et Informatique (MI) ; Sciences Humaines et Sociales (SHS) ; Droit et Sciences Politiques (DSP) et Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville (AUMV).

A- Les classes préparatoires en Sciences et Technologies (CP-ST) qui permettent d'accéder au second cycle de l'une des écoles supérieures suivantes :

- École Nationale Polytechnique d'Alger ;
- École Nationale Polytechnique d'Oran ;
- École Nationale Supérieure Polytechnique de Constantine ;
- École Nationale Supérieure des Travaux Publics d'Alger ;
- École Nationale Supérieure de l'Hydraulique de Blida ;
- École Nationale Supérieure des Mines et de la Métallurgie d'Annaba ;
- École Supérieure des Technologies Industrielles d'Annaba ;
- École Supérieure des Sciences Appliquées de Tlemcen ;
- École Supérieure en Génie Electrique et Energétique d'Oran
- École Nationale Supérieure de Technologie d'Alger ;
- École Supérieure des Sciences Appliquées d'Alger ;



- Ecole Nationale Supérieure des Energies Renouvelables, de l'Environnement et du Développement Durable de Batna

B- Les classes préparatoires en Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales (CP-SEGEC) qui permettent d'accéder au second cycle de l'une des écoles supérieures suivantes :

- Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Koléa ;
- École Supérieure de Commerce de Koléa ;
- Ecole Nationale Supérieure en Statistique et en Économie Appliquée de Koléa ;
- École Supérieure de Gestion et d'Économie Numérique de Koléa ;
- École Supérieure des Sciences de Gestion d'Annaba ;
- École Supérieure de Comptabilité et de Finance de Constantine ;
- École Supérieure de Management de Tlemcen ;
- École Supérieure d'Économie d'Oran.

C- Les classes préparatoires en Sciences de la Nature et de la Vie (CP-SNV) qui permettent d'accéder au second cycle de l'une des écoles supérieures suivantes :

- Ecole Nationale Supérieure Nationale Agronomique d'El Harrach ;
- École Supérieure des Sciences de l'Aliment et des Industries Agroalimentaires d'Alger ;
- École Supérieure d'Agronomie de Mostaganem ;
- École Nationale Supérieure de Biotechnologie de Constantine ;
- Ecole Nationale Supérieure en Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral d'Alger ;
- École Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran.
- École Nationale Supérieure des Forêts de Khencela.

D- Les classes préparatoires en Informatique (CP-MI) qui permettent d'accéder au second cycle de l'une des écoles supérieures suivantes :

- École Nationale Supérieure d'Informatique d'Alger ;
- École Supérieure d'Informatique de Sidi Bel Abbès ;
- École Supérieure en Sciences et Technologies de l'Informatique et du Numérique de Bejaia;
- École Nationale Supérieure d'Intelligence Artificielle de Sidi Abdellah.

E- Les classes préparatoires intégrées « spécifiques » qui permettent d'accéder au second cycle des écoles supérieures suivantes :

- École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme d'Alger ;
- École Nationale Supérieure de Biotechnologie de Constantine ;
- Ecole Nationale Supérieure en Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral d'Alger ;
- École Nationale Supérieure de Journalisme et des Sciences de l'Information d'Alger
- École Nationale Supérieure des Sciences Politiques d'Alger ;



F-Les classes préparatoires intégrées «spécifiques du pôle technologique de Sidi Abdellah, Alger»

qui permettent l'accès au second cycle des deux écoles nationales supérieures suivantes :

- École Nationale Supérieure en Intelligence Artificielle d'Alger ;
- École Nationale Supérieure en Mathématiques d'Alger.

L'annexe 01 de la circulaire se présente sous forme de tableaux mentionnant dans leurs colonnes les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation dans les différentes formations citées ci-dessous.

• Formations à Recrutement Local ou Régional (FRL/FRR)

Colonne 1 : Code d'identification des domaines ou filières de formation ;

Colonne 2 : Domaines ou filières de formation ;

Colonne 3 : EES assurant le domaine ou la filière de formation ;

Colonne 4 : Circonscriptions géographiques rattachées à chaque EES ;

Colonne 5 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès aux domaines ou filières de formation ;

Colonne 6 : Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription. Cette colonne mentionne le mode de participation au classement en vue de la préinscription aux domaines ou filières de formation.

• Filières à Recrutement National (FRN)

Colonne 1 : Code d'identification de la FRN ;

Colonne 2 : Intitulé de la FRN ;

Colonne 3 : Intitulés des spécialités des FRN's ;

Colonne 4 : Établissement de formation assurant la FRN ;

Colonne 5 : Précision du caractère national de chacune des FRN's ;

Colonne 6 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès aux FRN's ;

Colonne 7 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription aux FRN's.

• Formations de Master à Cursus Intégré de Licence (MCIL)

Colonne 1 : Code d'identification du MCIL ;

Colonne 2 : Filière de formation MCIL ;

Colonne 3 : Intitulé des spécialités MCIL ;

Colonne 4 : Établissement de formation assurant la formation MCIL ;

Colonne 5 : Précision du caractère national de chacune des formations MCIL ;

Colonne 6 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès aux formations MCIL ;

Colonne 7 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription aux formations MCIL.

• Formations professionnalisantes dispensées dans les Départements ou dans les Instituts des Sciences et



Techniques Appliquées (ISTA) des EES

Colonne 1 : Code d'identification des domaines ou des filières des formations professionnalisantes dispensées;

Colonne 2 : Domaines des formations professionnalisantes;

Colonne 3 : Filières des formations professionnalisantes ;

Colonne 4 : Spécialités des formations professionnalisantes ;

Colonne 5 : EES assurant les formations professionnalisantes ;

Colonne 6 : Précision du caractère national de recrutement dans les formations professionnalisantes ;

Colonne 7 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès aux formations professionnalisantes;

Colonne 8 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription.

- Formation de deux années dans les Classes préparatoires des Ecoles Supérieures

Colonne 1 : Code d'identification des classes préparatoires ;

Colonne 2 : Classes préparatoires au sein des Ecoles ;

Colonne 3 : Ecoles supérieures abritant chaque type de classes préparatoires ;

Colonne 4 : Précision du caractère national de recrutement dans les classes préparatoires ;

Colonne 5 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès aux classes préparatoires ;

Colonne 6 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription aux classes préparatoires.

1.3. Préinscription et orientation dans les Écoles Normales Supérieures

L'annexe 02 de la circulaire présente les formations dispensées dans les Ecoles Normales Supérieures (ENS). Ces écoles assurent des parcours dédiés à la formation des formateurs au profit du secteur de l'Education Nationale. Il s'agit des trois paliers :

- Professeur d'Enseignement Primaire (PEP);
- Professeur d'Enseignement Moyen (PEM) ;
- Professeur d'Enseignement Secondaire (PES).

Les places pédagogiques disponibles dans les ENS sont fixées annuellement par palier, selon les besoins exprimés par le secteur de l'Éducation Nationale.

L'inscription définitive dans les ENS est subordonnée à la condition d'âge fixée au plus à 24 ans au 31.12.2021 et au résultat de l'entretien. Le candidat retenu pour une formation dans ces écoles est tenu de signer un contrat d'engagement avec le secteur de l'Éducation Nationale pour son affectation future à l'issue de sa formation.

L'annexe 02 de la circulaire se présente sous forme de tableaux mentionnant dans leurs colonnes les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation dans les ENS.

Colonne 1 : Code d'identification des filières de formation ;

Colonne 2 : Intitulés des filières de formation ;



Colonne 3 : ENS assurant la filière de formation ;

Colonne 4 : Circonscriptions géographiques rattachées à chaque ENS ;

Colonne 5 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès aux filières de formation ;

Colonne 6 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription dans les ENS.

1.4. Préinscription et orientation dans les filières des Sciences Médicales

L'annexe 03 de la circulaire mentionne dans ses colonnes les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation dans les filières des Sciences Médicales.

Colonne 1 : Code d'identification des filières de formation ;

Colonne 2 : Intitulés des filières de formation ;

Colonne 3 : EES assurant des filières de formation ;

Colonne 4 : Circonscriptions géographiques rattachées à chaque EES ;

Colonne 5 : Séries de baccalauréat donnant droit à l'accès aux filières de formation ;

Colonne 6 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription.

1.5. Préinscription et orientation dans les formations en Sciences Vétérinaires

L'annexe 04 de la circulaire mentionne dans ses colonnes les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation dans les Sciences Vétérinaires.

Colonne 1 : Code d'identification de la formation ;

Colonne 2 : Intitulé de la formation ;

Colonne 3 : Universités, Ecole Nationale Supérieure Vétérinaire ou Instituts d'Universités assurant la formation ;

Colonne 4 : Précision du caractère régional ou national de chaque formation ;

Colonne 5 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès à la formation ;

Colonne 6 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription.

1.6. Bac avec mention « Excellent »

Le titulaire du baccalauréat obtenu avec mention «Excellent» renseigne en ligne une fiche de veux, suivant la procédure décrite dans la rubrique 2.1 ci-dessous, dans le respect des conditions fixées en matière de série du baccalauréat. Il sera satisfait dans l'un de ses choix.

Indépendamment de son appartenance géographique, le titulaire d'un baccalauréat obtenu avec une mention «Excellent» aura la possibilité, lors des inscriptions définitives, de choisir le lieu d'affectation dans la filière à laquelle il aura été affecté à l'issue des traitements, dans le respect des moyennes minimales d'accès.

1.7. Cas particuliers

En dehors de l'ensemble des cas suscités, une circulaire additive complétant et détaillant tous les cas particuliers sera publiée. Elle décrit également le dispositif, précise le calendrier et dépeint les situations pour lesquelles le



chef d'établissement universitaire est habilité à proposer un redéploiement interne ou externe d'étudiants en concertation avec les Conférences Régionales des Universités, notamment celles liées à un effectif réduit d'étudiants inscrits dans une filière donnée, dans le respect des conditions d'accès.

1.8. Inscription des candidats nationaux titulaires d'un baccalauréat spécifique 2021

La correspondance des baccalauréats spécifiques (Lycée Bouâmaâna) avec les autres séries du Baccalauréat est établie comme suit :

Séries du Baccalauréat Spécifique	Concordance
Techniques Economique, option Economie et Sociale	Gestion et Economie
Sciences et Technologie du Management et de la Gestion	Gestion et Economic
Sciences, option Mathématiques et Sciences de la Nature	Sciences Expérimentales

Ces candidats sont dispensés de la procédure de pré-inscription et d'orientation en ligne mais sont soumis aux conditions d'accès de chaque formation comme édictées dans la présente circulaire et selon les moyennes minimales consultables sur les sites web dédiés du MESRS.

Ils effectuent leurs inscriptions définitives dans les formations de leurs choix auxquelles ils ouvrent droit. Ces inscriptions se font directement au niveau des EES du **11 au 19 septembre 2021** sur présentation de l'original du diplôme de baccalauréat.

1.9. Inscription des candidats algériens titulaires d'un baccalauréat étranger 2021

Les Algériens titulaires d'un diplôme de baccalauréat étranger obtenu en 2021 doivent avant toute inscription dans un établissement universitaire procéder à une demande d'équivalence en ligne de leur diplôme sur le lien suivant :

<https://www.mesrs.dz/les-equivalencies>

Une fois l'attestation d'équivalence délivrée, les bacheliers peuvent formuler leur candidature, du **20 août au 30 septembre 2021**, en créant un compte sur la plateforme PROGRES (interface algérien titulaire d'un bac étranger) :

<https://progres.mesrs.dz/webetrangers>

Le candidat y introduit son dossier scanné et exprime six (06) choix, qui doivent impérativement respecter les conditions pédagogiques édictées dans la présente circulaire et les moyennes minimales d'accès consultables sur les sites web dédiés du MESRS. Deux de ces six (06) choix exprimés doivent impérativement être des licences à recrutement local ou régional.

Une fois l'orientation effectuée en ligne, le candidat se présente à son établissement d'affectation munie de son numéro de dossier et des pièces ci-après. Le numéro de dossier en question est obtenu dès l'inscription du candidat sur la plateforme PROGRES. Ce numéro commence par les caractères alphamétriques 9DZA suivi d'un numéro séquentiel « 9DZAXXX ».

- Original du baccalauréat ;
- Attestation d'équivalence ;
- Deux (02) photos ;
- Droits d'inscription.



1.10. Inscription des candidats internationaux boursiers du gouvernement algérien ou enfants de diplomates accrédités en Algérie titulaires d'un baccalauréat étranger et des candidats internationaux titulaires d'un baccalauréat algérien

Les candidats internationaux boursiers du gouvernement algérien dans le cadre de la coopération ou les enfants de diplomates accrédités en Algérie et les candidats internationaux titulaires d'un baccalauréat algérien, souhaitant postuler pour une inscription universitaire en Algérie, doivent impérativement introduire leur demande via le canal diplomatique. Leur dossier de candidature passe par trois étapes essentielles à travers la plateforme PROGRES :

- **Équivalence (pour les détenteurs d'un baccalauréat étranger)**

Le dossier du candidat est scanné puis introduit par les représentations diplomatiques sur la plateforme PROGRES (interface étudiants internationaux) :

<https://progres.mesrs.dz/webstrangers>

Pour le baccalauréat étranger, une attestation d'équivalence sera délivrée dans le cas d'une évaluation positive du dossier.

- **Orientation**

Le candidat exprime six (06) choix, à la suite desquels il est orienté selon les conditions pédagogiques de l'année d'obtention de son baccalauréat et dans le respect des quotas par spécialité offerts par l'Algérie à chaque pays. Dans le cas où aucun de ses choix n'est satisfait, il sera automatiquement orienté vers une formation en fonction de ses résultats et des conditions d'accès.

Afin de confirmer le niveau requis en langues étrangères pour l'inscription dans les filières à Recrutement National et les filières des Sciences Médicales et Vétérinaires, un test de langue étrangère sera organisé par l'établissement d'accueil. En cas d'échec au test, il est proposé au candidat une autre orientation.

Les candidats hispanophones ou anglophones sont dispensés de la condition de note minimale pour l'accès à la formation en langue étrangère (français, italien, turc, allemand, espagnol). Ces candidats sont d'abord concernés, lors de leur première année d'études en Algérie, par des cours d'enseignement intensif de langues.

- **Inscription**

Une fois l'orientation effectuée, les représentations diplomatiques des pays bénéficiaires de bourses algériennes sont informées de l'acceptation des candidatures.

Les candidats internationaux acceptés doivent se munir de leur dossier pour finaliser leur inscription au niveau des établissements vers lesquels ils sont affectés. Le dossier comporte les pièces suivantes :

- Original du baccalauréat ;
- Original du relevé de notes du baccalauréat ;
- Attestation d'équivalence pour les titulaires d'un baccalauréat étranger ;
- Original du dossier médical;
- Extrait de naissance ;
- Certificat de nationalité ;
- Deux (02) photos ;
- Droits d'inscription ;
- Traduction officielle de chaque document rédigé dans une langue autre que l'Arabe, le Français ou l'Anglais.

Chaque étudiant international se voit délivré au lieu même de son affectation une autorisation d'inscription et une autorisation d'hébergement.



1.11. Inscription des titulaires du baccalauréat dans les établissements de formation supérieure relevant d'autres Départements Ministériels et établissements privés de formation supérieure autorisés par le MESRS

L'annexe 07 de la circulaire fait état des possibilités d'inscription dans des établissements de formation supérieure relevant d'autres Départements Ministériels (sous tutelle pédagogique du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique). Cette annexe donne, pour les différents secteurs, les informations suivantes :

- les établissements sous tutelle pédagogique ;
- les formations dispensées ;
- les conditions d'accès ;

Pour les établissements de formation supérieure relevant du Ministère de la Défense Nationale, la liste des établissements concernés ainsi que les conditions d'accès sont disponibles sur son site web (www.mdn.dz).

L'annexe 08 de la circulaire présente le réseau des établissements privés de formation supérieure, autorisés par le MESRS et les informations correspondantes.

Les bacheliers souhaitant postuler à une inscription dans l'un des établissements cités ci-dessus ne sont pas concernés par les dispositions de pré-inscription et d'orientation définies dans la présente circulaire. Ils contactent directement l'établissement de leur choix.

1.12. Les algériens titulaires d'un baccalauréat antérieur à 2021

Les candidats titulaires d'un baccalauréat algérien obtenu antérieurement à la session 2021 et n'ayant pris aucune inscription universitaire depuis l'obtention de leur baccalauréat déposent, à partir du **09 septembre 2021**, une demande d'inscription auprès de l'EES de leur circonscription géographique de rattachement, selon les conditions pédagogiques et la moyenne minimale d'accès à la filière ou au domaine de l'année d'obtention de leur baccalauréat et ce dans la limite des places pédagogiques disponibles. La prise en charge de cette demande est du ressort exclusif de l'établissement concerné.

Les titulaires d'un baccalauréat étranger obtenu antérieurement à la session 2021 et n'ayant effectué aucune inscription universitaire ni participé au test d'accès des années antérieures peuvent, au titre de l'année universitaire 2021-2022, postuler à une inscription dans un EES selon la procédure décrite dans le paragraphe 1.9 et les conditions indiquées dans la présente circulaire et ce à partir du **09 septembre 2021**.

La date limite d'inscription dans les établissements universitaires est fixée au **19 septembre 2021**.

Remarque : Les titulaires de plusieurs baccalauréats ne peuvent bénéficier que d'une seule inscription.

2. Modalités de préinscription et d'orientation

2.1 Préinscription

En utilisant le numéro d'inscription et le code du baccalauréat notifiés dans le relevé des notes, le candidat a accès, par le biais des sites internet dédiés, à la liste des formations qui lui sont autorisées. Parmi ces formations autorisées, le candidat doit remplir une fiche de vœux qui doit comporter, par ordre de préférence, six(06) choix au minimum à dix (10) choix au maximum.

Ces choix peuvent porter sur les parcours de formation suivants :

- Licence (Formations à Recrutement Local/Régional, Filières à Recrutement National, Formations Professionnalisaantes) ;



- Master à Cursus Intégré de Licence :
- Classes Préparatoires ;
- Filières des Écoles Normales Supérieures ;
- Filières des Sciences Médicales et des Sciences Vétérinaires ;
- Filières de formation paramédicale relevant du secteur de la santé.

Important : Dans sa fiche de vœux, le titulaire du baccalauréat doit mentionner, parmi ses choix, au moins, deux parcours de formation de Licence à recrutement local ou régional dispensés dans un EES.

Pour rappel, la fiche de vœux est transmise, exclusivement par voie électronique, à travers le site dédié.

Il est vivement recommandé aux bacheliers :

- d'accomplir eux-mêmes et de manière rigoureuse cette opération ;
- d'imprimer leur fiche de vœux.

Les préinscriptions en ligne sont obligatoires pour les bacheliers concernés par cette procédure ; ceux n'ayant pas accompli et finalisé leur préinscription en ligne, dans les délais impartis, peuvent perdre alors la possibilité de s'inscrire dans un parcours de formation de leur choix.

2.2 Traitement informatique

Les fiches de vœux des nouveaux bacheliers, saisies et transmises en ligne, feront l'objet d'un traitement informatique en tenant compte des quatre paramètres de préinscription et d'orientation cités dans la rubrique 1.1. Ce traitement a pour objet la satisfaction de chacun des nouveaux bacheliers dans l'un de leurs choix.

Les résultats de ce traitement informatique sont mis à la disposition des nouveaux bacheliers sur les sites Internet dédiés, selon le calendrier ci-après. En consultant ces sites, les nouveaux bacheliers prendront connaissance de leurs affectations. Ils devront alors, selon le cas :

- Confirmer en ligne leurs affectations, selon le calendrier arrêté dans la section 4 ci-dessous.
- Se présenter à un entretien en présentiel dans leurs établissements d'affectation ou en délocalisé dans d'autres établissements universitaires. Le candidat ayant opté pour un entretien délocalisé doit prendre attache avec son établissement d'affectation pour l'organisation pratique de son entretien. Les entretiens se déroulent conformément au calendrier arrêté et aux rendez-vous fixés sur les fiches d'affectation.

A l'issue de l'entretien et sur la base de la fiche de vœux, le candidat non retenu se voit attribuer automatiquement le choix suivant, non soumis à un test, pour lequel il satisfait à la moyenne minimale.

Dans le cas particulier où aucun de leurs choix n'a pu être satisfait, il est proposé aux concernés une deuxième opération de préinscription. Ils doivent remplir une autre fiche de vœux par ordre de préférence. Cette fiche doit comporter exactement six (06) choix dont deux parcours de licence à recrutement local ou régional obligatoirement selon le même dispositif initial cité dans la section 2.1, dans le respect des moyennes minimales d'accès et la disponibilité des places pédagogiques, conformément au calendrier ci-après.

Une fois l'affectation définitive obtenue, les candidats éligibles à l'hébergement en résidence universitaire formulent une demande en ligne conformément au calendrier établi.

L'inscription devient définitive dès le dépôt du dossier d'inscription du candidat au niveau de son établissement d'affectation. Ce dossier comprend :

- Le relevé de notes du baccalauréat
- 02 photos d'identité



- La quittance des droits d'inscription (200DA)

3. Circonscriptions géographiques d'inscription

Le rattachement des circonscriptions géographiques d'inscription des nouveaux bacheliers dans les parcours de formation définis dans les annexes correspondantes, peut être modifié afin de garantir une meilleure affectation des bacheliers dans les EES offrant une meilleure capacité d'accueil, d'encaissement et/ou d'hébergement.

S'agissant des filières des Sciences Médicales dont la moyenne d'accès est nationale, les nouveaux bacheliers concernés par ces filières peuvent être affectés vers tout EES du territoire national en fonction des capacités d'accueil.

L'annexe 05 de la circulaire fait état des codes des wilayas.

L'annexe 06 de la circulaire présente le réseau des établissements relevant du MESRS.

L'annexe 07 de la circulaire présente le réseau des établissements de formation supérieure relevant d'autres Départements Ministériels (sous tutelle pédagogique) du MESRS.

L'annexe 08 de la circulaire présente le réseau des établissements privés de formation supérieure agréés par le MESRS.

4. Calendrier des préinscriptions et inscriptions définitives

Le calendrier des préinscriptions et inscriptions définitives des nouveaux bacheliers, au titre de l'année universitaire 2021-2022, est fixé comme suit :

Portes ouvertes, en mode virtuel, sur les établissements d'enseignement supérieur	Du 24 au 26 juillet 2021
Période 1 : du 27 juillet au 08 août 2021	
Préinscriptions en ligne	Du 27 au 29 juillet 2021
Confirmation des préinscriptions en ligne	Du 30 au 31 juillet 2021
TraITEMENT DES VŒUX	Du 01 au 08 août 2021
Proclamation des résultats des affectations	08 août 2021 - au soir
Période 2 : du 09 au 16 août 2021	
Entretiens pour les candidats affectés aux ENS	Du 09 au 13 août 2021
2 ^{me} opération dédiée aux candidats n'ayant obtenu aucun de leurs choix (cas des choix 0).	Lancement
	Du 09 au 11 août 2021
	TraITEMENT
	Du 11 au 16 août 2021
	Proclamation des résultats
Ouverture du portail hébergement	Le 16 août 2021 au soir
	Du 12 au 18 août 2021
Période 3 : Inscriptions définitives en ligne du 04 au 09 septembre 2021	
Période 4 : Traitement des cas particuliers par les EES sur la plateforme PROGRES du 11 au 19 septembre 2021	
Période 5 : Réouverture du portail relatif aux œuvres universitaires du 04 au 18 septembre 2021	

La clôture définitive des inscriptions des nouveaux bacheliers, au titre de l'année universitaire 2021-2022, est fixée au **19 septembre 2021**.

NB : Les dispositions de la présente circulaire peuvent être modifiées en cas de nécessité.

Instructions :

Dans le cadre des efforts déjà consentis par le secteur en matière de numérisation, dans ses volets enseignement, recherche et gouvernance, il est attendu des chefs d'établissements universitaires et des directeurs des œuvres universitaires de poursuivre leurs efforts et de mobiliser tous les moyens disponibles, notamment le recours à l'utilisation intensive des technologies de l'information et de la communication, à même d'assurer une campagne d'information et de sensibilisation d'envergure à l'adresse des nouveaux bacheliers et de leurs parents. Cette campagne vise à expliquer, d'une part le contenu de la présente circulaire et les différents parcours de formation assurés par les établissements d'enseignement supérieur, relevant du secteur et hors secteur et d'autre part les conditions d'accès, et ce dans le respect du calendrier établi.

Au vu des conditions exceptionnelles et inédites imposées par la pandémie COVID-19, j'insiste sur la poursuite de la mobilisation de toute de la communauté universitaire à l'effet de veiller à l'application strict des protocoles sanitaires et pédagogiques agréés. Par ailleurs, j'invite l'ensemble des chefs d'établissements et les directeurs des œuvres universitaires à travailler de concert et sans relâche afin d'assurer la réussite de l'opération d'orientation et d'inscription des nouveaux bacheliers.

**Le Ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique**



Sommaire des annexes

Annexe	Domaines de Formation	Pages
Annexe 01	Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription par domaine de formation	16
I	Sciences et Technologies (ST)	18
II	Sciences de la Matière (SM)	30
III	Mathématiques et Informatique (MI)	33
IV	Sciences de la Nature et de la Vie (SNV)	38
V	Sciences de la Terre et de l'Univers (STU)	44
VI	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales (SEGC)	47
VII	Droit et Sciences Politiques (DSP)	52
VIII	Lettres et Langues Etrangères (LLE)	55
IX	Sciences Humaines et Sociales (SHS)	60
X	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)	66
XI	Arts	67
XII	Langue et Littérature Arabes (LLA)	68
XIII	Langue et Culture Amazighes (LCA)	69
XIV	Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville (AUMV)	70
Annexe 02 : Écoles normales supérieures		76
Annexe 03 : Sciences médicales		85
Annexe 04 : Sciences vétérinaires		88
Annexe 05 : Code des Wilayas		91
Annexe 06 : Réseau des établissements universitaires		92
Annexe 07 : Tutelle pédagogique, Établissements de Formation Supérieure relevant d'autres Départements Ministériels		94
Annexe 08 : Réseau des Etablissements Privés de Formation Supérieure agréés par le MESRS		102

NB : Codification des domaines et filières :

- spécification du domaine : D + deux chiffres, exemple : D01, D11, D12
- spécification de la filière : codification à trois chiffres, exemple : 012, 882, 993



ANNEXE 01

Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription par domaine de formation

- Formations à Recrutement Local ou Régional (FRL/FRR)
- Filières à Recrutement National (FRN)
- Formations professionnalisantes dispensées dans les Instituts des Sciences et Techniques Appliquées (ISTA) ou les Départements des EES
- Master à Cursus Intégré de Licence (MCIL)
- Classes préparatoires des Ecoles Supérieures



DOMAINES DE FORMATION

Code	Domaine de Formation
D01	Sciences et Technologies
D02	Sciences de la Matière
D03	Mathématiques et Informatique
D04	Sciences de la Nature et de la Vie
D05	Sciences de la Terre et de l'Univers
D06	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales
D07	Droit et Sciences Politiques
D08	Lettres et Langues Etrangères
D09	Sciences Humaines et Sociales
D10	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
D11	Arts
D12	Langue et Littérature Arabes
D13	Langue et Culture Amazighes
D14	Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville



Filière à recrutement local ou régional (FRU/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Licence		Modèle à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoire (Ecole supérieure)
		Formation professionnalisante (FP)	Autre (FP)		
Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Établissements de Formation Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
011	Sciences et Technologies	- Univ. Laghouat - Univ. Djelfa - Univ. Médéa - Univ. Ghardaïa - Univ. Tamanrasset - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 2 - Univ. Tébessa - Univ. Skikda - Univ. El Oued - Univ. Chenchela - Univ. Souk Ahras - Univ. Adrar - Univ. Béchar - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Saida - Univ. Mostaganem - C. Univ. Naama - Univ. Mascara	03 17 26 47,58 11,54 04 05 12 21 30,57 40 41 01 08,52,37 14, 38 20 27 45 29,12,16		<p><u>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée</u></p> <p>Conditions complémentaires pour bac Techniques Mathématiques et la priorité 02</p>
012	Sciences et Technologies	- Univ. Tissemsilt - Univ. Bouira - Univ. M'sila - Univ. Constantine 3(Génie des Procédés) - Univ. Béjaïa - Univ. Sétif 1 - Univ. Jijel - C. Univ. Mila - Univ. Sidi Bel Abbès - Univ. Oran1 - Univ. Ain Temouchent - C. Univ. El Bayadh	38 10 28 25 06 19, 34 18,21 43 22 31,19,10 46 32	Priorité 01 : Mathématiques - Techniques Mathématiques	<p>Pour participer au classement, la note de la matière de</p> <p>-Génie Civil ou -Génie Mécanique ou -Génie des Procédés ou -Génie Electrique ou -Mathématiques ou -Physique</p> <p>notamment au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20.</p>
013	Sciences et Technologies	- Univ. Constantine 1 - Univ. Annaba - Univ. Guelma - Univ. Ouargla - Univ. Biskra - USTHB - Univ. Tiemcen	25,43 23,36 21,24 30,33,55,56 07,51, 39,57 16,53 13,46	Priorité 02 : Sciences Expérimentales	
014	Sciences et Technologies	- Univ. Blida 1 - Univ. Boumerdes - C. Univ. Tipaza - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Bordj Bou Arréridj - Univ. Chlef - Univ. Khemis Miliana - C. Univ. Magnia	09,26 35,16 42 15 34 02 44 13		
015	Sciences et Technologies	-USTO (Oran) - Univ. Relizane	31,07 48		



Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccaulaureat et Priorités	Licence		Master à contenu intégré de licence (MCIL)	Classes préparatoires (Ecoles supérieures)		
						Formation professionnalisante (FP)					
						ISTA	Autre (FP)				
F01	Hydraulique	<ul style="list-style-type: none"> - Hydraulique urbaine - Ouvrages et aménagement hydrauliques 	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Bejaia 	<p><u>Etienne 01 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mathématiques - Techniques - Mathématiques 	<p><u>Recrutement National</u></p>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée baccaulaureat.</p> <p>Conditions complémentaires :</p> <p>Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalaureat doit être supérieure ou égale à 12/20</p> <p>De plus, la note de mathématiques ou de physique obtenue au baccalaureat doit être supérieure ou égale à 10/20</p>					
						<p><u>Etienne 02 :</u></p> <p><u>Sciences Expérimentales</u></p>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée baccaulaureat.</p> <p>Conditions complémentaires :</p> <p>Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalaureat doit être supérieure ou égale à 12/20</p> <p>De plus, la note de mathématiques ou de physique obtenue au baccalaureat doit être supérieure ou égale à 10/20</p>				
F02	Aéronautique	<ul style="list-style-type: none"> - Télécommunications spatiales - Exploitation aéronautique - Opérations aériennes - Industries - Propulsion avion - Aviation - Structure avion 	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Blida 1 								



		Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Ecoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRURR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)			
		Autre (FP)			
F04	Hydrocarbures	- Génie pétrolier : production des hydrocarbures - Génie pétrolier : Forage des puits d'hydrocarbures - Génie mécanique : mécanique des chantiers pétroliers - Génie mécanique : mécanique des unités pétrochimiques - Génie mécanique : transport des hydrocarbures - Génie des procédés - Géosciences appliquées : ressources minérales et énergétiques - Economie des hydrocarbures : économie pétrolière - Géophysique : géophysique sismique - Génie électrique : électricité industrielle - Automatisation des procédés industriels, commande automatique	Établissements de Formation - Univ. Bourgogne	Établissements de Formation - Univ. Bourgogne	
F05	Industries pétrochimiques	- Raffinerie et pétrochimie - Automatisation et contrôle en industries pétrochimiques - Génie pétrochimique - Forage	- Univ. Shikoku	Priorité 01 : Mathématiques Techniques Mathématiques Priorité 02 : Sciences Expérimentales	Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20. De plus, la note de mathématiques ou de physique ou de technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Électrique), doit être supérieure ou égale à 10/20.
F06	Hydrocarbures	- Production - Mécanique des chantiers pétroliers	- Univ. Ouargla		



Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoire (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)	ISTA		

Code	Filières de Formation	Spécialités	Etablissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
F07	Electronique (Enseignement en langue anglaise)	- Ingénierie électrique et électronique	- Univ. Boumerdès			<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée.</p> <p>Conditions complémentaires :</p> <p>Pour participer au classement</p> <p>La moyenne calculée entre les notes de mathématiques et de physique (Maths + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 14/20 pour la priorité 1</p> <p>15/20 pour la priorité 2.</p>
F08	Hygiène et Sécurité industrielle	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise du risque industriel - Sécurité interne des établissements - Hygiène, sécurité et santé au travail - Qualité, hygiène, sécurité et environnement - Génie de l'environnement et procédés 	- Univ. Batna 2	Recrutement National	Priorité 01 : Mathématiques Techniques Mathématiques	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée.</p> <p>Conditions complémentaires :</p> <p>Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20</p>
F09	Electrotechnique	- Energies renouvelables en électrotechnique	- Univ. Biskra		Priorité 02 : Sciences Expérimentales	<p>De plus, la note de mathématiques ou de physique ou de technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Électrique) obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20</p>
F10	Hydraulique	- Hydraulique	- Univ. Biskra			
F11	Génie minier	<ul style="list-style-type: none"> - Géotechnique - Environnement minier - Valorisation des ressources minérales - Exploitation minière - Electromécanique minière 	- Univ. Tébessa			
F12	Optique et mécanique de précision	<ul style="list-style-type: none"> - Technologie des matériaux - Mécanique appliquée - Optique instrumentale et photonique - Optométrie - Métrologie et contrôle industriel 	- Univ. Sétif 1			
F23	Génie des Procédés	- Génie des Polymères	- Univ. Sétif 1			<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 12/20</p> <p>De plus, la moyenne entre les notes de mathématiques et de physique obtenues au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20</p>



Licence							Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Ecole supérieure)		
Filière à recrutement local ou régional (FRL/PRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)								
		ISTA	Autre (FP)							
Code	Filières de Formation	Spécialités	Etablissements de formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription				
F13	Génie minier	- Exploitation des mines - Valorisation des ressources minérales	- Univ. Annaba	Recrutement National	Priorité 01 : - Mathématiques - Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée	Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20	De plus, la note de mathématiques ou de physique ou de technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Electrique) obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20		
F14	Métallurgie	- Métallurgie	- Univ. Annaba							
F15	Ingénierie des transports	- Ingénierie des transports	- Univ. Constantine 1		Priorité 02 : - Sciences Experimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée				
F16	Génie industriel	- Productique	- Univ. Tlemcen			Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20				
						De plus, la note de mathématiques ou de physique ou de technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Electrique) obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20				



Licence						
Filière à recrutement local ou régional (FRL/RER)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)		Master à cursus intégré de licencier (MCIL)		Classes préparatoires (Écoles supérieures)
		ISTA	Autre (FP)			

Code	Filières de Formation	Spécialités	Etablissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
F20	Génie maritime	- Propulsion et hydrodynamique navale - Construction et architecture navale				Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée.
F21	Hydraulique	Hydraulique			Priorité 01 : Mathématiques Techniques Mathématiques	Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20
F22	Métallurgie	Métallurgie	- USTO	Recrutement National	Priorité 02 : Sciences Expérimentales	De plus, la note de mathématiques ou de physique ou technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Électrique) obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20



Licence						Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Ecole supérieure)
Filière à recrutement local ou régional (FRLURFR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)					
		ISTA	Autre (FP)				

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Etablissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de présélection	
T01	Sciences et technologies	Hygiène et sécurité industrielle	Hygiène, sécurité et environnement	- Univ. Ouargla I.S.T.A.	Recrutement National	<u>Priorité 01 :</u> - Sciences Expérimentales Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée. Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note obtenue en physique ou en mathématiques doit être supérieure ou égale à 10/20	
T17			Hygiène, Sécurité et Environnement dans l'Industrie pétrolière et gazière	- Univ. Skikda I.S.T.A.		<u>Priorité 02 :</u> - Techniques Mathématiques		
T02		Génie des procédés	Génie chimique	<u>Priorité 01 :</u> - Techniques Mathématiques (Génie des procédés)		Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 11/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne (Math + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 10/20		
T03			Génie de la formulation	- Univ. Bouira I.S.T.A.			<u>Priorité 02 :</u> - Sciences Expérimentales	
T04		Génie mécanique	Hydraulique	Génie de l'eau		<u>Priorité 01 :</u> - Techniques Mathématiques (Génie Mécanique, Génie Civil et Génie électrique)	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 10/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne (Math + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 10/20	
T05			Productique mécanique et industrialisation	- Univ. Constantine 1 I.S.T.A.		<u>Priorité 02 :</u> - Techniques Mathématiques		
T06			Technologie de Soudage			<u>Priorité 01 :</u> - Mathématiques		
		Electro-mécanique	Génie industriel et maintenance			<u>Priorité 02 :</u> - Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 12/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne (Math + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 10/20	



		Licence													
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)		Filière à recrutement national (FRN)		Formation professionnalisante (FP)						Master à cursus intégré de licence (MCIL)		Classes préparatoires (Ecoles supérieures)			
				ISTA			Autre (FP)								

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circoscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préscription
T06	Sciences et technologies.	Optique et mécanique de précision	Optique visuelle et lunetterie	- Univ. Oran 1 I.S.T.A.	Recrutement National	Priorité 01 : Mathématiques Sciences Expérimentales Priorité 02 : Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 12/20 Conditions complémentaires Pour participer au classement, la moyenne (Math + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 10/20
T16		Optique et mécanique de précision	Mesures, métrologie et qualité	- Univ. Ouargla I.S.T.A.			Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée
T21		Optique et mécanique de précision		- Univ. Boumerdès I.S.T.A.			Conditions complémentaires
T22		Optique et mécanique de précision		- Univ. Oran 1 I.S.T.A.			Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20. De plus, la note de mathématiques ou de physique ou de technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Électrique) obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
T18		Génie Mécanique	Gestion de la production et Logistique	- Univ. Constantine 1 I.S.T.A.		Priorité 01 : Mathématiques Techniques Mathématiques Priorité 02 : Sciences Expérimentales	De plus, la note de mathématiques ou de physique ou de technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Électrique) obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
T20		Génie Industriel	Maintenance industrielle & technologie automobile	- USTO Oran I.S.T.A.			Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée
T19	Télécommunications	Réseaux et Télécommunication		- Univ. Oum El Bouaghi I.S.T.A.			Conditions complémentaires Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20 De plus, la note de mathématiques obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20



SC	SNV	MI	SNV	STU	SEGC	DSP	LLE	SHS	STAPS	Art	LIA	LCA	MUMN	A02	A03	A04	A05	A06	A07	A08
Licence												Master à cursus intégré de licence (MCIL)			Classe préparatoire (Écoles supérieures)					
Filière à recrutement local ou régional (FRLIFRR)			Filière à recrutement national (FRN)			Formation professionnalisante (FP)														
						ISTA			Autre (FP)											
Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Etablissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de présélection													
501	Sciences et Technologies	Ingénierie des Transports	Traction électrique	- Univ. Constantine 1	Recrutement National	Priorité 01 : . Mathématiques . Techniques . Mathématiques Priorité 02 : . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 12/20. Conditions complémentaires: Pour participer au classement, la note de mathématiques ou de physique ou de Génie Civil ou de Génie Mécanique ou de Génie des Procédés ou de Génie Électrique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20.													
502		Electro-technique	Procédés et traitement de l'énergie électrique	- Univ. Constantine 1																
503		Génie-Mécanique	Ingénierie automobile																	
504		Génie-biomédical	Électronique et maintenance biomédicale Informatique biomédicale et hospitalière	- Univ. Tlemcen																



Licence											
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)		Filière à recrutement national (FRN)		Formation professionnalisante (FP)				Master à cursus intégré de licence (MCIL)		Classe préparatoires (Écoles supérieures)	
				ISTA		Autre (IP)					
Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Etablissements de Formation	Circconscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription				
S15	Sciences et Techniques	Ingénierie des Transports	Transport & Logistique	-Univ. Constantine1	Recrutement National	Priorité_01 : - Mathématiques - Techniques - Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 12/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques ou de physique, ou de Génie Civil ou de Génie Mécanique ou de Génie des Procédés ou de Génie Électrique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20				
S16		Génie Civil	Réhabilitation des constructions	- Univ. Djelfa							
S17		Electro-technique	Protection des Réseaux électriques	- Univ. Guelma							
S18		Génie mécanique	Assemblages Soudés	- Univ. Tlemcen		Priorité_02 : - Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée. Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques ou de physique, ou de Génie Civil ou de Génie Mécanique ou de Génie des Procédés ou de Génie Électrique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20				
S27			Mécanique Industrielle de Construction et d'Entretien	- Univ. Guelma							
S28		Energies renouvelables	Energies renouvelables et environnement	- Univ. M'Sila			Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée, qui doit être supérieure ou égale à 11/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20				
S37			Energies renouvelables appliquées	- Univ Ouargla							
S31		Hydrocarbures	Technologies de traitement du pétrole et du gaz	- Univ. Boumerdès							



Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Ecoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Spécialités	Etablissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de présélection				
H04	Industries pétrochimiques	Génie pétrochimique	- Univ. Skikda	Recrutement National	<u>Priorité 01 :</u> Mathématiques Techniques Mathématiques <u>Priorité 02 :</u> Sciences Expérimentales	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 13/20</p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes de mathématiques et de physique (Maths + Physique) doit être supérieure ou égale à : 13/20 pour la priorité 1 14/20 pour la priorité 2</p>				
H05	Génie des Procédés	Génie des procédés pharmaceutiques	- Univ. Médéa							
H06	Electronique	Industries électroniques	-U. Bordj Bou Arréridj							
H15	Aéronautique	Aéronautique et mécanique de l'aviation légère	-USTO							
H16	Electrotechnique	Énergies renouvelables en électrotechnique	-USTO							
H17	Hygiène et sécurité industrielle	Sécurité industrielle et environnement	-U. Oran 2							
H18	Electromécanique	Maintenance industrielle et électromécanique								
H19	Génie industrielle	Maintenance de l'automatisme et de l'instrumentation	-U. Oran 1							
H20	Génie biomédical	Technologie en santé								
H21	Electrotechnique	Electrotechnique	- Univ. Sidi Bel Abbès		<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 13/20 pour la priorité 1 et 14/20 pour la priorité 2</p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques ou de physique ou de Génie Civil ou de Génie Mécanique ou de Génie des Procédés ou de Génie Électrique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20</p>					
H22	Automatique	Automatique	- Univ. Boumerdes							
H23	Génie Mécanique	Ingénierie Mécanique	- Univ. Constantine 1							
H24	Hydraulique	Ressources en eau	- Univ. Laghouat							
H25	Travaux Publics	Voies et Ouvrages d'Art								
H26	Génie Civil	Constructions Civils et Environnement								



Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoire (Ecole supérieure)
Pôle à recrutement local ou régional (PRL/PRR)	Pôle à recrutement national (PRN)	Formation professionnalisante (FP)	ISTA		

Code	Classe préparatoire (CP)	Écoles Supérieures	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
c01	CP-ST-Ecole Nationale Supérieure de Technologie- Alger	- Ecole Nationale Polytechnique d'Alger			
c02	CP-ST - Ecole Supérieure des Sciences Appliquées de Tlemcen	- École Nationale Polytechnique de Constantine - Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics - Alger			
c03	CP-ST - Ecole Supérieure en Génie Electrique et Energétique d'Oran	- École Nationale Supérieure des Travaux Publics - Alger			<p><u>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée dans le domaine ST</u></p>
c04	CP-ST - Ecole Nationale Polytechnique d'Alger	- École Nationale Supérieure d'Hydraulique - Blida			<p><u>Pour la Priorité 01 Supérieure ou égale à 13/20</u></p>
c05	CP-ST - Ecole Nationale Supérieure d'Hydraulique – Blida	- École Nationale Supérieure des Mines et de la Métallurgie de Annaba		<u>Priorité 01</u> Mathématiques Techniques Mathématiques	<p><u>Pour la Priorité 02 Supérieure ou égale à 14/20</u></p>
c06	CP-ST - Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics – Alger	- École Supérieure des Technologies Industrielles de Annaba	<u>Recrutement National</u>	<u>Priorité 02</u> Sciences Expérimentales	<p><u>Conditions complémentaires . Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes de Mathématiques et de Physique (Maths + Phys)/2 doit être</u></p>
c07	CP-ST - Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Constantine	-École Nationale Supérieure de Technologie-Alger			<p><u>Pour la Priorité 01 Supérieure ou égale à 13/20</u></p>
c08	CP-ST - Ecole Nationale Supérieure des Mines et de la Métallurgie de Annaba	- Ecole Supérieure des Sciences Appliquées de Tlemcen			<p><u>Pour la Priorité 02 Supérieure ou égale à 14/20</u></p>
c10	CP-ST - Ecole Supérieure des Technologies Industrielles de Annaba	- École Supérieure en Génie Electrique et Energétique d'Oran			
c11	CP-ST-École Supérieure des Sciences appliquées d'Alger	- École Supérieure des Sciences appliquées d'Alger			
c12	CP-ST- Ecole Nationale Supérieure des Energies Renouvelables, de l'Environnement et du Développement Durable de Batna	- Ecole Nationale Supérieure des Energies Renouvelables, de l'Environnement et du Développement Durable de Batna			



Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classes préparatoires (Ecoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription	
021	Sciences de la Matière	- Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Djelfa - Univ. Médéa - Univ. Tamanrasset - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 1 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Skikda - Univ. El Oued - Univ. Khencelia - Univ. Souk Ahras - Univ. Adrar - Univ. Bechar - Univ. Tiaret (+ A. Sougheur) - Univ. Saida - Univ. Mostaganem - USTO (Oran) - Univ. Tissemsilt - Univ. Relizane - Univ. Ain Témouchent - Univ. Bouira	03 06 17 26 11,54 04 05 07,51 12 21 39,57 40 41 01,49,50 08,53,37 14 20, 32,45 27 31 38 48 46 10			<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée.</p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de Physique ou de Génie Civil ou de Génie Mécanique ou de Génie des Procédés ou de Génie Électrique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20</p>
022	Sciences de la Matière	- Univ. Bordj Bou Arréridj - Univ. Jijel - Univ. Guelma - Univ. Sétif 1 - Univ. Constantine 1 - Univ. Annaba - Univ. El Tarf - Univ. Ouargla - Univ. Sidi Bel Abbès - Univ. Oran 1 - Univ. Khemis Miliana - Univ. Tlemcen	34 18 24 19 25,43 23 38 30,55 22 31,01 44 13,46	Mathématiques Sciences Expérimentales Techniques Mathématiques		
023	Sciences de la Matière	- Univ. Blida 1 - Univ. Boumerdes - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Alger 1 - Univ M'Sila - Univ. Chlef - Univ. Ghardaïa - Univ. Mascara	09, 42,25 35 15 16,53,33,55 28 02,44 47,58 29,32,46			



		Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classes préparatoires (Écoles supérieures)		
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)		Filière à recrutement national (FRN)		Formation professionnalisante (FP)					
		ISTA	AUTRES (FP)						

Code	Filières de Formation	Spécialités	Etablissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
K01	Physique	- Physique fondamentale - Energétique	- U.S.T.H.B.	Recrutement National	Mathématiques Sciences Expérimentales Techniques Mathématiques	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée.</p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20</p> <p>De plus, la note de physique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20</p>
	Chimie	- Chimie				



Licence											
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)		Filière à recrutement national (FRN)		Formation professionnalisante (FP)				Master à cursus intégré de licence (MCIL)		Classes préparatoires (Ecole supérieure)	
Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Etablissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription				
T87	Sciences de la matière	Physique	Matériaux et contrôle physico chimique	- Univ. Oum El Bouaghi I.S.T.A.	Recrutement National	Priorité 01 : Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 11/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note obtenue en physique doit être supérieure ou égale à 10/20				
			Techniques instrumentales			Priorité 02 : Sciences Expérimentales					
T88			Mesures physiques et instrumentation scientifique	- Univ. Oran 1 ISTA		Priorité 3 : Techniques Mathématiques	Mathématiques Sciences Expérimentales Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 11/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, les notes obtenues en physique et en mathématiques doivent être supérieures ou égales à 10/20			



Licence		Formation professionnalisante (FP)		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Champs préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	ISITA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
031	Mathématiques / Informatique	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Béjaia - Univ. Blida 1 - Univ. Djelfa - Univ. Tamanrasset - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 2 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Jijel - Univ. Annaba - Univ. El Oued - Univ. Khénchela 	<ul style="list-style-type: none"> 06 09, 42, 26 17 11, 54 04 05 07, 51 12 18 23, 25 30, 57 40 		
032	Mathématiques / Informatique	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Souk Ahras - C. Univ. Mila - Univ. Adrar - Univ. Bechar - Univ. Tlemcen - Univ. Tiaret - Univ. Saida - Univ. Mostaganem - Univ. Mascara - USTO (Oran) - C. Univ. Tindouf - C. Univ. Naama - Univ. Relizane - Univ. Sidi Bel Abbès - C. Univ. Ifrane 	<ul style="list-style-type: none"> 41 43 01, 49, 50 08, 52 13 14, 30 20, 32 27 29, 45 31 37 45 48 22 33, 56 	<p><u>Priorité 01 :</u> Mathématiques</p> <p><u>Priorité 02 :</u> Techniques Mathématiques</p> <p>Sciences Expérimentales</p>	<p><u>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée</u></p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques doit être supérieure ou égale à 11/20</p>
033	Mathématiques / Informatique	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Boumerdes - Univ. Ghardaïa - Univ. Laghouat - Univ. Skikda - Univ. M'Sila - Univ. El Tarf - Univ. Chlef - Univ. Bordj Bou Arréridj 	<ul style="list-style-type: none"> 15 16, 35 47, 58 03 21 28 36 02, 44 34 		

Licence		Formation professionnalisante (FP)		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Ecoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Spécialités	Etablissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
L01	Mathématiques / Informatique	- Mathématiques - Algèbre et cryptographie - Probabilités statistiques - Recherche opérationnelle - Informatique - Génie des télécommunications et réseaux - Ingénierie des systèmes informatiques et logiciels	- U.S.T.H.B.		Priorité 01. Mathématiques Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée
L03	Mathématiques	- Algèbre et géométrie - Analyse - Probabilités - Statistique	- Univ. Constantine 1	Recrutement National	Priorité 02. Sciences Expérimentales	Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 13/20
L04	Informatique	- Génie logiciel - Systèmes d'information - Sciences de l'informatique - Technologies de l'information	- Univ. Constantine 2			De plus, la note de mathématiques obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20
L06	Informatique	- Système d'information - Réseaux et sécurité	- Univ. Bejaia			



Licence							Majlis à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Ecoles supérieures)		
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)								
		ISPA	Autre (FP)							
S22	Mathématiques Informatique	Informatique	Développement Web et infographie	- Univ. Boumerdès	Recrutement National	Priorité 01 : Mathématiques Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée, qui doit être supérieure ou égale à 11/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de présélection		
S23			Développement Web et applications mobiles	- Univ. Djelfa		Priorité 02 : Sciences Expérimentales				
S26			Réseaux et technologies web	- Univ. Guelma						



Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)	ISIA		
				Autre (FP)	

Code	Classe préparatoire	École Supérieure	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
E21	CP-Inf - École Nationale Supérieure en Informatique - Alger	- École Nationale Supérieure en Informatique d'Alger		Priorité 01 : Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée doit être supérieure ou égale à 15/20
E22	CP-Inf - École Supérieure en Informatique - Sidi Bel Abbès	- École Supérieure en Informatique de Sidi Bel Abbès	Recrutement National	Priorité 02 : Sciences Expérimentales	Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne calculée de Mathématiques et de Physique : (Maths + Physique)/2 doit être :
E23	CP-Inf École Supérieure en Sciences et Technologies de l'Informatique et du Numérique - Bejaia	- École Supérieure en Sciences et Technologies de l'Informatique et du Numérique de Bejaia		Priorité 03 : Techniques Mathématiques	<u>Pour la Priorité 01</u> , supérieure ou égale à 14/20 <u>Pour les Priorités 02 et 03</u> , supérieure ou égale à 15/20



		Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)		
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisaentes (FP)							
		ISTA	Autre (FP)						

Code	Classe préparatoire	École Supérieure	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préscription
E24	CP-SP Inf- Ecole Nationale Supérieure en Intelligence Artificielle d'Alger	- École Nationale Supérieure en Intelligence Artificielle d'Alger (Pôle de Sidi Abdellah)		Priorité 01 : . Mathématiques Priorité 02 : . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 16/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de Mathématiques qui doit être: <u>Pour la Priorité 01</u> : supérieure ou égale à 15/20 <u>Pour les Priorités 02</u> : supérieure ou égale à 16/20
E25	CP-SP Maths- Ecole Nationale Supérieure en Mathématiques d'Alger	- École Nationale Supérieure en Mathématiques d'Alger (Pôle de Sidi Abdellah)	Recrutement National	Priorité 01 : Mathématiques (lycée de Mathématiques de Kouba-Alger) Priorité 02 : . Mathématiques Priorité 03 : . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat qui doit être : pour la priorité 01 : supérieure ou égale à 14/20 pour la priorité 02 : supérieure ou égale à 15/20 pour la priorité 03 : supérieure ou égale à 16/20



Code	Domaine de Formation	Etablissements de Formation	Licences		Master à cursus intégré de science (MCIS)	Classe préparatoires (Ecole supérieures)		
			Formation professionnalisante (FP)					
			ISTA	Astro (FP)				
041	Sciences de la Nature et de la Vie	- Univ. Laghouat - Univ. Djelfa - Univ. Bouira - Univ. Alger 1 - Univ. Djelfa - Univ. Médéa - Univ. Tamanrasset - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 1(Sciences Agronomiques) - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Djel - Univ. Annaba - Univ. El Oued - Univ. Khencbela - Univ. Souk Ahras - Univ. Constantine 1 - Univ. Adrar - Univ. Béchar - Univ. Tlemcen - Univ. Tiaret (+ A. Ksar Chellala) - Univ. Saida - Univ. Mostaganem - USTO (Oran) - C. Univ. Naama	03 06 10 16 17 26 11,54 04 05 07,51 12 18 23 29,57 40 41 25,43 01,49,50 08,52 13,46 14,38 20,32 27 31,37 45	Priorité 01 : Sciences Expérimentales Priorité 02 : Mathématiques	Pour la priorité 01 et 02 : Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée			
042	Sciences de la Nature et de la Vie	- C. Univ. Tissemsilt - Univ. Khemis Miliana - Univ. Ghardaïa - Univ. Skikda - Univ. Bordj Bou Arréridj - Univ. Sétif 1 - Univ. El Tarf - Univ. Mascara - Univ. Oran 1 - C. Univ. Mila - Univ. Ain Témouchent - USTHB	38 44 47,58 21 34 19 26 29,52 31,01 43 46 16,53	Priorité 03 : Techniques Mathématiques	Pour la priorité 03 : Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat			
043	Sciences de la Nature et de la Vie	- Univ. El Oued - Univ. Batna 2(Sciences Biologiques) - Univ. Guelma - Univ. M'Sila - Univ. Ouargla - Univ. Chlef - Univ. Relizane - Univ. Blida 1 - C. Univ. Tipaza	15 05 24 28 30,55 02,44 48 09, 16,26 42					
044	Sciences de la Nature et de la Vie	- Univ. Boumerdes - Univ. Sidi Bel Abbès - C. Univ. El Bayadh	16, 35, 33,56 22 32					

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCB.)	Classes préparatoires (Ecoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)	ISTA		

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries du Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
M01	Sciences Agronomiques	- Sol et eau - Agronomie	- Univ. Biskra	Recrutement National	Priorité 01. Sciences Expérimentales	<u>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée.</u> <u>Conditions complémentaires :</u> Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20
M02	Sciences Agronomiques	- Agronomie saharienne - Sol et eau - Production végétale - Production animale - Protection des végétaux	- Univ. Ouargla			
M03	Ecologie et environnement	- Eau et environnement	- Univ. Khemchela			
M04	Sciences Agronomiques	- Forêtterie	- Univ. Tlemcen		Priorité 02. Mathématiques	<u>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée.</u> <u>Conditions complémentaires :</u> Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20
M05	Sciences alimentaires	Sciences alimentaires	- Univ. Constantine 1			
M06	Sciences alimentaires	Sciences alimentaires	- Univ. Chlef			
M07	Sciences Agronomiques	-Production végétale -Production animale -Protection des végétaux -Aménagement hydroagricole	- Univ. Sétif 1			



Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circoscriptions géographiques d'inscription	Série de Baccalauréat et Priorités	Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classes préparatoires (Ecoles supérieures)
							Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)	
TI0	Sciences de la Nature et de la Vie	Technologies des industries halieutiques et fromagères	+ Univ. Démén I.S.T.A.			Priorité 01 : Sciences Expérimentales	Pour les priorités 1 et 2, le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée pour la priorité 3, le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat			
TI1	Sciences de la Nature et de la Vie	Technologie des produits alimentaires et dérivés	- Univ. Blida I S.T.A.		Recrutement National	Priorité 02 : Mathématiques	Pour les priorités 1 et 2, le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure au égale à 1120			
TI2	Sciences de la Nature et de la Vie	Technologie des céréales et dérivés	- Univ. Blida I S.T.A.		Recrutement National	Priorité 03 : Techniques Mathématiques	Pour la priorité 3, le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 1120			
TI3	Sciences de la Nature et de la Vie	Techniques de commercialisation en agro-alimentaires	- Univ. Chouaib H. Bougali I.S.T.A.		Recrutement National	Priorité 01 : Sciences Expérimentales	Pour les priorités 1 et 2, le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 1220			
TI4	Sciences de la Nature et de la Vie	Valorisation et qualité des produits agroalimentaires	- Univ. Chouaib H. Bougali I.S.T.A.		Recrutement National	Priorité 02 : Mathématiques	Pour la priorité 3, le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 1220			

		Licence											
		Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)		Filière à recrutement national (PRN)		Formation professionnalisante (FP)							
						ISTA			Autre (FP)				

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préscription						
							Condition de participation au classement	Condition de participation au classement	Condition de participation au classement	Condition de participation au classement	Condition de participation au classement	Condition de participation au classement	Condition de participation au classement
S06	Sciences alimentaires	Emballage et qualité	- Univ. Bejaia	Technologies des hautes essentielles végétales	- Univ. Tlemcen	Priorité 01 : Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 11/20	Conditions complémentaires :	Pour participer au classement, la moyenne (Math + Sciences + Physique) / 3 doit être supérieure ou égale à 10/20				
S07	Sciences agronomiques	Agriculture de précision	- Univ. Oran 1	Technologies de transformation des céréales	- Univ. Mostaganem	Priorité 02 : Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 11/20	Conditions complémentaires :	Pour participer au classement, la moyenne (Math + Sciences + Physique) / 3 doit être supérieure ou égale à 10/20				
S38	Sciences de la nature et de la vie	Sciences biologiques	Gestion durable, traitement et valorisation des déchets	- Univ. Constantine 1	Procédés agroalimentaires	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 11/20	Conditions complémentaires :	Pour participer au classement, la moyenne (Math + Sciences + Physique) / 3 doit être supérieure ou égale à 10/20					
S08			Ecologie et environnement	- Univ. Constantine 1	Production aquacole	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 11/20	Conditions complémentaires :	Pour participer au classement, la moyenne (Math + Sciences + Physique) / 3 doit être supérieure ou égale à 10/20					
S09				- Univ. Guelma									
S24	Sciences alimentaires	Hydrobiologie marine et continentale	- Univ. Ouargla										
S29													



Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Ecole supérieure)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)			
		ISTA	Autre (EP)		

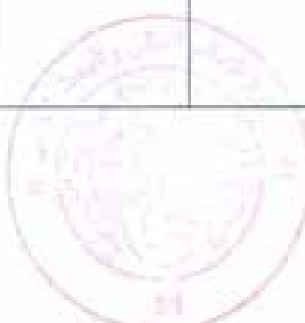
Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
H11	Sciences alimentaires	Contrôle qualité et analyse des aliments	-Univ. Bejaia	Recrutement National	Priorité 01 : Sciences Expérimentales Priorité 02 : Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20



Sciences de la Nature et de la Vie

Préparer à l'recrutement universitaire régional (EPRUR)		Références à l'recrutement universitaire (PPU)	Équivalences professionnelles (FP)		Master à cursus intègre de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Code	Classe préparatoire	Écoles Supérieures	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat		
E01	CP-SNV - École Supérieure des Sciences de l'Aliment et des Industries Agroalimentaires d'Alger	- Ecole Supérieure des Sciences de l'Aliment et des Industries Agroalimentaires d'Alger École Supérieure Agronomique de Mostaganem				Pour la priorité 1, le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 13/20
E02	CP-SNV - École Supérieure Agronomique de Mostaganem	- Ecole Supérieure des sciences Biologiques d'Oran - Ecole Nationale Supérieure en Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral d'Alger				Pour la priorité 2, le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 13/20
E03	CP-SNV - École Nationale Supérieure Agronomique - Alger	- Ecole Nationale Supérieure en Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral d'Alger			Priorité 01 Sciences Experimentales Mathématiques	
E04	CP-SNV - École Supérieure des Sciences Biologiques d'Oran	- Ecole Nationale Supérieure des Forêts de Khencela			Priorité 02 Techniques Mathématiques	Pour la priorité 1, le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 14/20
E05	CP-SNV- Ecole Nationale Supérieure des Forêts.					Pour la priorité 2, le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 14/20
E32	CP-Sp - École Nationale Supérieure de Biotechnologie de Constantine	- Ecole Nationale Supérieure de Biotechnologie - Constantine	Recrutement National			Pour la priorité 1, le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 14/20
E33	CP-Sp - École Nationale Supérieure des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral d'Alger	- Ecole Nationale Supérieure des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral - Alger				Pour la priorité 1, le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 12/20 Pour la priorité 2, le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Licences		Master à cursus intégré de science (MCIL)	Classes préparatoires (Ecoles supérieures)		
			Formation professionnalisante (FP)					
			ISIA	Autre (FP)				
511	Géologie	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Tizi Ouzou - USTHB - Univ. Khemis Miliana - Univ. Tamanrasset - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 2 - Univ. Tebessa - Univ. Djelf - Univ. Sétif 1 - Univ. Annaba - Univ. Ilmenen - Univ. Tiaret (+ A. Ksar Chellala) - Univ. Mascara - Univ. Oran 2 - C Univ. Tindouf 	09,15,34,35 16,33,56,47,58,53 03,17,26,42,44 11,34 04 05,07,51,28,39,57 12,40,41 18,21,43 06,10,19 23,25,36 13,22,45,46 14,38 29,48 20,27,31,32 01,49,50,08,52,37	Priorité 01 : Sciences Expérimentales				
512	Géologie	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Guelma - Univ. Chlef 	21,24 02,44		Priorité 02 : Mathématiques	Pour les priorités 1 et 2, le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée		
513	Géologie	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Constantine 1 - Univ. Ouargla 	21,23,25,07,51,47,58 30,55		Priorité 03 : Techniques Mathématiques	Pour la priorité 3, le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat		
521	Géographie et Aménagement du Territoire	<ul style="list-style-type: none"> - USTHB - Univ. Djelfa - Univ. Tebessa - Univ. Sétif 1 - Univ. Oran 2 - Biskra - Univ. Annaba 	09,10,11,33,34,15,16,33,56 35,42 03,17,26,44,47,58 12,41 06,19 01,49,50,02,08,52,13,14,20, 22,27,29,31,32,37,38,45,46, 48 07,51,30,55 23,36					
522	Géographie et Aménagement du Territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 2 - Univ. Constantine 1 	04 05,07,51,28,30,55,39,57,40 18,21,23,24,25,34,43					



Licence		Master à cursus intégré de licence (MCL)	Classes préparatoires (Ecole supérieure)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)		
		ISIA	Autre (PPI)

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
N01	Géologie	- Géologie et environnement	- Univ. Annaba	Recrutement National	<u>Priorité 01 :</u> Sciences Experimentales <u>Priorité 02 :</u> Mathématiques <u>Priorité 03 :</u> Techniques Mathématiques	Pour les priorités 1 et 2, le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 12/20 Pour la priorité 3, le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20



		Licence						Master à cursus intégré de licence (MCIL)		Classe préparatoires (Écoles supérieures)	
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)		Filière à recrutement national (FRN)		Formation professionnalisante (FP)							
				ISFA		Autre (FP)					
Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription					
H27	Géologie	Hydrogéologie	-Univ. Djelfa	Recrutement National	Priorité 01 : Sciences Expérimentales Priorité 02 : Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée	Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20				



Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Licence			Majlis à cursus intégrés licence (MCIL)	Classe préparatoire (Écoles supérieures)		
	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)					
		ISTA	Autre (FP)				

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
611	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	- Univ. Tizi Ouzou - Univ. Bordj Bou Arreridj - Univ. M'Sila - Univ. Bouira - Univ. Alger 3 - Univ. Djelfa - Univ. Médéa - Univ. Tamanrasset - C. Univ. Illizi - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 1 - Univ. Tébessa - Univ. Annaba - Univ. El Tarf - Univ. El Oued - Univ. Khencelia - Univ. Souk Ahras - Univ. Béchar - Univ. Tiaret (+ A. Ksar Chellala) - Univ. Saida - Univ. Mostaganem - Univ. Mascara - Univ. Oran 2 - C. Univ. Tindouf - Univ. Relizane - C. Univ. Aïtou - Univ. Constantine 2 - C. Univ. Naama	15 34 26 10 16,53 17 26 11,54 33,56 04 05 12 23 36 39,57 40 41 08,52 14, 38 20 27 29,32 31, 01, 49,50 37 48 03 25, 43 45	Priorité 01 : Gestion et Economie Priorité 02 : Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.
612	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	- Univ. Ghardaia - Univ. Ouargla - Univ. Biskra - Univ. Leghouat - Univ. Béjaia - Univ. Sétif 1 - Univ. Skikda - Univ. Jijel - Univ. Tlemcen - Univ. Sidi bel Abbès - C. Univ. Tipaza - C. Univ. El Bayadh - Univ. Adrar - Univ. Tissemsilt	47,58 30,55 07,51, 39,57 03 06 19 21 18 13 22, 46 42 32 01,49,50 38	Priorité 03 : Sciences Expérimentales Techniques Mathématiques	
613	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	- Univ. Blida 2 - Univ. Guelma - C. Univ. Berkâa - Univ. Chlef - C. Univ. Magnânia - Univ. Sci Islamiques E.A.K - Univ. Ain Témouchent	09, 11,53, 18,26 24 05 02,44 13 25, 43 46		
614	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	- Univ. Boumerdes - C. Univ. Mila - Univ. Khemis Miliana	16,35 43 44		





Translating hemispherical influence on language transmission

Code	Filières de Formation	Spécialités	Séries de formations et conditions pédagogiques	Classements de formations et procédures de recrutement	Spécificités et conditions de formation	Formations et qualifications complémentaires de l'élève	Préinscriptions
P01	Sciences financières et comptables	- Comptabilité et budjet	Prédictio Q1	Economie . Gestion et générale d'entreprise au baccalauréat	- Classes de financement et entreprises	Conditions de participation au classement et au baccalauréat de la moyenne de la moyenne au baccalauréat	Sciences financières et comptables : - Conditions de participation au classement et au baccalauréat de la moyenne au baccalauréat
			Prédictio Q2	National	Quatuor	- (Univ. Toulouse) Recrutement	Pour participer au classement, il a notes de mathématiques doivent être suffisantes ou égales à 11/20

Chaque précepteur	Ministère de l'Éducation nationale (MCN)	Formations pratiques et métiers (FPM)	Licences	Filière à recrutement national (FRN)	Forme ou réglementation (PRU/ERR)
Chaque précepteur	Ministère de l'Éducation nationale (MCN)	Formations pratiques et métiers (FPM)	ISITA	Autres IFPI	
Chaque précepteur	Ministère de l'Éducation nationale (MCN)	Formations pratiques et métiers (FPM)	ISITA	Autres IFPI	



Formação profissional e tecnicamente qualificadas (FP)	Formação a recrutamento e seleção (FRN)	Licenciatura	Master (Mestrado)	Intercâmbio de professores	Classe preparatória (Ecole préparatoire)
Formação processo-orientadas (FPO)	Formação a recrutamento e seleção (FRN)	Master (Mestrado)	Master (Mestrado)	Intercâmbio de professores	Classe preparatória (Ecole préparatoire)



S10	Sciences économiques, gestion et commerciales	- Uwe, Anneke Budget de l'Etat	Gestion des collectivités - Uwe, Anneke	Le développement des collectivités à la base de la moyenne générale des revenus au baccalauréat
S11	Sciences économiques, gestion et commerciales	- Uwe, Christianne Management touristique	Gestion des collectivités - Uwe, Christianne	Le développement des collectivités à la base de la moyenne générale des revenus au baccalauréat
S12	Sciences commerciales	E-commerce et marketing numérique - Uwe, Berl Albrecht	Sciences commerciales E-commerce et marketing numérique - Uwe, Berl Albrecht	Le nombre de marchés électroniques qui doit être supérieur ou égal à 11720 au cours des deux dernières années Conseils en compréhension d'entreprises Sciences commerciales E-commerce et marketing numérique - Uwe, Berl Albrecht

Locatii de recrutare	Formular profesional național (FRN)	Formular de recrutare	Licențe
Clasificare profesionale	Formular profesionaliști (FPP)	ITIA	Autor (FPP)
Grupuri profesionale	Integrare în cadrul MCII	ITIA	Autor (FPP)
Subgrupuri profesionale	Integrare în cadrul MCII	ITIA	Autor (FPP)



Cade	Classe préparation	CP-SECSG - Ecole Supérieure des Sciences de Gestion de Kinshasa	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale au baccaulaureat pour participer au classement. La moyenne générale au baccaulaureat pour participer au classement est au moins égale à 12/20.
C31	Sciences de Gestion de Kinshasa	- Ecole des Hautes Etudes Commerciales- Kinshasa	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale au baccaulaureat pour participer au classement. La moyenne générale au baccaulaureat pour participer au classement est au moins égale à 12/20.
C32	CP-SECSG - Ecole Supérieure de Management et de Finances de Kinshasa	- Ecole Nationale en Stage en Finance et en Economie Appliquée et en Comptabilité et de Gestion et Recrutement	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale au baccaulaureat pour participer au classement. La moyenne générale au baccaulaureat pour participer au classement est au moins égale à 12/20.
C33	CP-SECSG - Ecole Supérieure de Management de Kinshasa	- Ecole Supérieure de Management et en Stage en Finance et en Economie Appliquée et en Comptabilité et de Gestion et Recrutement	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale au baccaulaureat pour participer au classement. La moyenne générale au baccaulaureat pour participer au classement est au moins égale à 12/20.
C34	CP-SECSG - Ecole Supérieure d'Entreprise d'Oran	- Ecole Supérieure des Sciences de Gestion de Kinshasa	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale au baccaulaureat pour participer au classement. La moyenne générale au baccaulaureat pour participer au classement est au moins égale à 12/20.
C35	CP-SECSG - Ecole Supérieure de Kinshasa	- Ecole Supérieure des Sciences de Gestion de Kinshasa	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale au baccaulaureat pour participer au classement. La moyenne générale au baccaulaureat pour participer au classement est au moins égale à 12/20.
C36	CP-SECSG - Ecole des Hautes Etudes Commerciales- Kinshasa	- Ecole Supérieure de France de Comptabilité et de Finance de Kinshasa	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale au baccaulaureat pour participer au classement. La moyenne générale au baccaulaureat pour participer au classement est au moins égale à 12/20.
C37	CP-SECSG - Ecole Nationale Supérieure en Stage en Finance et en Gestion et Recrutement	- Ecole Supérieure de Management et Economie d'Oran	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale au baccaulaureat pour participer au classement. La moyenne générale au baccaulaureat pour participer au classement est au moins égale à 12/20.
C38	CP-SECSG - Ecole Supérieure de Gestion et de l'Economie Appliquée- Kinshasa	- Ecole Supérieure de Gestion et Recrutement	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale au baccaulaureat pour participer au classement. La moyenne générale au baccaulaureat pour participer au classement est au moins égale à 12/20.

Licences	Master à options internationales (FPP)	Master à options internationales (MCU)	Formations à recrutement national (PRN)	Formations à recrutement régional (PRR)	Classe préparation
M1 M2 S1V S1U SECCG DSCP IIE SHS STAPS A1 LIA LCA A02 A03 A04 A05 A06 A07 A08					

Code	Filières de Formation	Licences									
		Formation à distance	Formation en présentiel	Master à distance	Master à présentiel	License (L2)	STU	Autre (P1)	Autre (P2)	Autre (P3)	Autre (P4)
711	Droit	- Univ Djerba	- Univ Djerba	06 10							
		- et classement	- et conditions	Base de classement	complémentaires de	préinscription					
712	Droit	- Univ Tizi Ouzou	- Univ Tizi Ouzou	15	09 16 MA 11 5326						
		- et classement	- et conditions	Base de classement	complémentaires de	préinscription					
713	Droit	- Univ Aïn Sétif 1	- Univ Aïn Sétif 1	16 53	16 53						
		- et classement	- et conditions	Base de classement	complémentaires de	préinscription					



61



721	Sciences Politiques	- Univ. Laghouat - Univ. Agadir 3 - Univ. Djeida - Univ. Béjaïa 1 - Univ. Biskra - Univ. Tébessa - Univ. Annaba - Univ. M'sila - Univ. Tlemcen - Univ. Sétif 2 - Univ. Djelfa - Univ. Aïn Sétif - Univ. El Oued - Univ. Khenchela - Univ. Relizane - Univ. Masséra - Univ. Ghardaia - Univ. Tizi Ouzou	03 06, 16, 34, 53 09, 26, 33, 56, 62 06 07, 51 19 23, 36 26 44 40 29, 56 01, 49, 50 11, 54 08, 52 39, 57 21 25, 41, 43 18 04 22 27 00, 56 24 - Univ. Guelma - Univ. Ouargla - Univ. Mostaganem - Univ. Chlef - Univ. Tizi Ouzou	Base de classement et conditions de participation de préinscription Etablissements de Formation Généralités Séries de baccalauréats Généralités Baccalauréats et formations Généralités Préinscriptions Baccalauréats et formations Langues d'enseignement Gestion et économie se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Le classement Pour participer au classement, la moyenne générale doit dépasser celle au niveau d'étude à 10,5/20
722	Sciences Politiques	- Univ. Tizi Ouzou - Univ. Ghardaia - Univ. Relizane - Univ. Masséra - Univ. Ghardaia	10, 15 47, 56 29, 56 29, 56 47, 56	Pédiatrie 01. Pédiatrie 02. Pédiatrie 03. Pédiatrie 04. Pédiatrie 05.
723	Sciences Politiques	- Univ. Skikda - Univ. El Oued - Univ. Bechar - Univ. Tamazight - Univ. Adrar - Univ. Relizane - Univ. Masséra - Univ. Ghardaia	21 39, 57 08, 52 11, 54 01, 49, 50 48 29, 56 47, 56	Mathématiques Techniques Pédagogie Sciences Expérimentales Sciences Méthodologies au niveau d'étude épreuve au baccalauréat doit dépasser celle au niveau d'étude à 10,5/20

Fase de recrutamento para o negocial		Fase de negociação		Fase de negociação (período)	
Passo	Preparação (Educação e preparação)	Lançamento de questões	Resposta de questões	Intercâmbio (negociação) e negociação (negociação)	Automação (negociação)
Lançamento					



	Code	Formation et conditions de classement	Formation préparatoire	École Supérieure Géographiques d'inscriptions	Séries de Baccalauréat	Critères d' admission Pédagogiques complémentaires de préinscription	Le classement fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Lettres et Philosophie Langues étrangères Gestion et Economie	Prédicts 01. Prédicts 02.	École Nationale Supérieure de Sciences Politiques National	Recherche National	Pour participer au classement la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 13/20	CP-Spo - École Nationale Supérieure de Sciences Politiques - Algier	C09
--	------	---	---------------------------	---	---------------------------	--	---	------------------------------	---	-----------------------	--	--	-----

Filière à recrutement local ou régional (PRL/FPR)		Filière à recrutement national (FRN)		Filière à culture internationale (FCI)		ISIA		Institut des hautes études d'Algérie (IEA)		Autre (PAJ)		Institut des hautes études internationales (IHEI)	
Cycle préparatoire		Cycle supérieur		Cycle supérieur		Cycle supérieur		Cycle supérieur		Cycle supérieur		Cycle supérieur	
01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14



Local ou recrutement (FRLURR)	Filière à recrutement (FRLURR)	Licence	Formation professionnelle (FFP)	Méthode à cours	Champs préparatoires (CPE)	Champs préparatoires (CPE)
Forme à recrutement (FRN)	Autre (FR)	ISIA	Technique de commerce (MCR)	Master à cours	Champs préparatoires (CPE)	Champs préparatoires (CPE)

Lettres et Langues Etrangères

Code	Filières de formation	Etablissements de formation	Géographiques d'inscriptions	Séries de baccalauréats et prérequis	Bases de classement et conditions pédagogiques	Conditions pédagogiques et prérequis	Bases de classement et conditions pédagogiques	Conditions pédagogiques et prérequis	Lycées	Licences										
										Formations	Formation pédagogique									
831	Langue Espagnole	L'Uva Aiger 2	06.69.10.11.53.61.12.15.16.25	05.17.26.39.57.70.47.58	Lycées de la maternelle secondaire	Les classements se fait aussi	bases de la maternelle secondaire	selon												
841	Langue Langhout	L'Uva Belfea 2	06.19	09.42.44.25	L'Uva Belfea 2	16.33.56.53	Uvra Aiger 2	16.33.56.53												
842	Langue Médecine	L'Uva Kremes Médecine	20	44	Pédiatrie 03.	29	Uvra Médecine	27												
843	Langue Tongaïso	L'Uva Tongaïso	09.15.34	07.51.30.07.55.55	Uvra Tongaïso	07.51.30.07.55.55	C. Uvra Belfea	05												



Lettres et Langues Etrangères



Code	Filtres de classement et de classement de préinscription	Filtres de formation	Critères de sélection des formations et critères de sélection des formations d'inscription	Séries de bachelierat et postbachelierat	Géographiques et thématiques
851	Langue italienne	- Univ. Bilia 2	01.17.50.02.12.09.13.14.15.2 0.22.27.39.31.32.37.38.42.44. 45.46.48	Bac langues étrangères	Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de classement doit être supérieure ou égale à 10/20
871	Langue russe	- Univ. Agier 2	03.04.05.06.07.09.10.11.51. 11.12.13.14.15.16.17.18.19.21.24.28. 22.29.30.31.32.33.34.35.36.40.41.42.43.	Letters et traductions	Le classement se fait sur la base de la moyenne globrale obtenue au classement de l'attribution secondaire
		- Univ. Oran 2	01.10.13.20.21.22.23.25.26.27.29.30.33.31.32.37. 38.39.40.41.42.43.	Préinscriptions	Le classement se fait sur la base de la moyenne globrale obtenue au classement de l'attribution secondaire

Classe professionnelle (GPRFEPR)	Filière à recrutement local ou régional	Filière à recrutement national (GPRFEPR)	Formation professionnelle (FFP)	Lycée à culture intégrée	IUTA	Autre (FP)
Classe préprofessionnelle	Filières de classement et de classement de préinscription	Filières de formation	Critères de sélection des formations et critères de sélection des formations d'inscription	Séries de bachelierat et postbachelierat	Géographiques et thématiques	Local ou régional (GPRFEPR)

Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoire (Ecole supérieure)
	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnelle initiale (FPI)		
	ISTA	Autre (FPI)		

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circconscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
861	Langue Turque	- Univ. Sci. Islamiques EAK	Recrutement national	Priorité 01 : - Langues Etrangères Lettres et Philosophie Priorité 02 : Mathématiques Techniques Mathématiques Sciences Experimentales Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat.



Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)		Classes préparatoires (écoles supérieures)	
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)					
		ISTA	Astro (FP)				

Code	Filières de Formation	Spécialités	Etablissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
H07	Traduction	Traduction/Interprétariat Arabe/Français/Anglais	-Univ. Alger 2	Recrutement National	Langues Etrangères Lettres et Philosophie	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 12/20</p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, les notes obtenues en Langue Arabe et Langue Française ET (Langue Anglaise OU Langue Allemande OU Langue Espagnole) doivent être supérieure ou égale à 12/20.</p> <p>selon la langue choisie</p>
H08			-Univ. Oran1			
H09			-Univ. Constantine 1			
H10			-Univ. Annaba			
H12		Traduction/Interprétariat Arabe/Français/Allemand	-Univ. Batna 2			
H28			-Univ. Alger 2			
H29		Traduction/Interprétariat Arabe/Français/Espagnole	-Univ. Alger 2			
H30			-Univ. Oran1			



Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Ecole supérieure)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
911	Sciences Humaines *	- Univ. Laghouat - Univ. Béjaia - Univ. Blida 2 - Univ. Djelfa - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 1 - Univ. Biskra - Univ. Tébessa - Univ. Skikda - Univ. Annaba - Univ. Guelma - Univ. Khenchela - Univ. Souk Ahras - Univ. Béchar - Univ. Tiaret(+ A. Ksar Challala) - Univ. Mostaganem - Univ. Mascara - Univ. Oran 1 - Univ. Relizane - Univ. Tamanrasset - C. Univ. Tipaza	03 06 09, 44,26 17 04 05,55 07,51,39,57 12 21 23, 36 24 40 41 08,52,37 14,38 27 29,32 01,49,50,31 49 11,54 42	Priorité 01 : Lettres et Philosophie Langues Etrangères	
912	Sciences Humaines*	- Univ. Adrar - Univ. El Oued - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Alger 2 - Univ. Médéa - Univ. Ghardaïa - C. Univ. Aïnou - C. Univ. Béjaïa - Univ. Jijel - Univ. Constantine 2 - Univ. M'Sila - Univ. Tlemcen - Univ. Saida - Univ. Sidi Bel Abbès - Univ. Chlef - Univ. Bordj Bou Arréridj - C. Univ. El Bayadh - C. Univ. Naâma	01,49,50 39,57 15,35 16,33,56,53 26 47,58 03 05 18,21 25,43 28 13,46 20 22 02,44 19,34 31 45	Priorité 02 : Mathématiques Techniques Mathématiques Sciences Expérimentales Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
913	Sciences Humaines*	- Univ. Sci. Islamiques EAK - Univ. Ouargla - Univ. Khemis Miliana - Univ. Bouira - Univ. Sétif 2	25, 43 30,47,58 44 10 19		
921	Sciences Humaines - Sciences de l'information et de la communication	- Univ. Alger 3 - Univ. Constantine 3	16,33,56 25,43		

* Pour les filières des sciences humaines (Archéologie, Bibliothéconomie, Histoire et Sciences de l'information et de la communication), se rapprocher des établissements pour connaître la ou les filières dispensées



		Licence									
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)				Master de cursus intégré de formation (MCIF)		Classes préparatoires (Écoles supérieures)			
		ISFA	Autre (FP)								

Code	Filières de Formation	Etablissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
931	Sciences Sociales**	- Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Blida 2 - Univ. Djelfa - Univ. Tamanrasset - C. Univ. Tipaza - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 1 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Skikda - Univ. Annaba - Univ. Guelma - Univ. Khenchela - Univ. Souk Ahras - Univ. Bouira - Univ. Adrar - Univ. Béchar - Univ. Tiaret (+ A. Ksar Chellala) - Univ. Saida - Univ. Mostaganem - Univ. Mascara - Univ. Relizane	03 05 09,44,26 17 11,54 42 04 05 07,51, 39,57 12 21 23 24 40 41 10 01,49,50 08,52,37 14,38 20,45 27 29,32,46 49	<u>Priorité 01 :</u> Lettres et Philosophie Langues Etrangères <u>Priorité 02 :</u> Gestion et Economie <u>Priorité 03 :</u> Sciences Expérimentales Mathématiques Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
932	Sciences Sociales**	- Univ. Alger 2 - Univ. El Oued - Univ. Médéa - Univ. Khemis Miliana - Univ. Ghardaïa - C. Univ. Aïou - Univ. Sétif 2 - Univ. Jijel - Univ. Constantine 2 - Univ. Bordj Bou Arréridj - Univ. El Tarf - Univ. Ain Temouchent - C. Univ. M'Ghraïba	16,33,56,53 30,57,55 26 44 47,58 03 19 18 25,43 34 36 46 13		
933	Sciences Sociales**	- Univ. Tizi Ouzou - Univ. M'Sila - Univ. Ouargla - Univ. Sidi Bel Abbes - Univ. Chlef - Univ. Tlemcen - Univ. Oran 2 - C. Univ. Béjaïa - C. Univ. El Bayadh	15, 35 28 30 22 02,44 13 01,49,50, 31 05 17		



** Pour les filières des sciences sociales (Psychologie, Orthophonie, Sciences de l'éducation, Philosophie, Sciences des Populations, Sociologie et anthropologie), se rapprocher des établissements pour connaître la ou les filières dispensées. Pour ce qui est de la filière de Philosophie, il s'agit d'une formation conduisant directement à un master.

		Licence			Master à double intitulé de licence (MDL)	Classes préparatoires (Écoles supérieures)		
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)		Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)					
			ISIA	Autre (FP)				
Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription			
941	Sciences Islamiques ***	- Univ. Laghouat - Univ. Alger 1 - Univ. Batna 1 - Univ. El Oued - Univ. M'Sila - Univ. Adrar - Univ. Tlemcen - Univ. Oran 1	03, 17 09, 15, 18, 26, 35, 42 04, 05, 06, 18, 21, 23, 24, 25, 38, 41, 43 12, 30, 55, 59, 57, 40 07, 51, 19, 28, 34 01, 49, 50, 08, 52, 11, 53, 54, 32, 33, 55, 37 13, 22, 38, 44, 45, 46 02, 14, 20, 27, 29, 31, 45	Priorité 01 : Lettres et Philosophie Langues Etrangères Priorité 02 : Mathématiques Techniques Mathématiques Sciences Expérimentales Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.			
942	Sciences Islamiques ***	- Univ. Bouira - Univ. Ghardaïa	10 47, 58					
943	Sciences Islamiques ***	- Univ. Sci Islamiques E.A.K.	Recrutement National					



*** Pour les filières des sciences islamiques (Oussoul Eddine, Charia, Langue Arabe et Civilisation Islamique), se rapprocher des établissements pour connaître la ou les filières dispensées

		Licence			Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classes préparatoires (Écoles supérieures)		
Filière à recrutement local ou régional (FRLIFRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)						
		CTA	Autre (FP)					

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
R01	Sciences Humaines – Archéologie*	- Archéologie préhistorique - Conservation et restauration en archéologie. - Archéologie islamique. - Archéologie antique.	- Univ. Alger 2	Recrutement National	Priorité 01 : - Lettres et Philosophie - Langues Etrangères	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20
R02		- Archéologie antique.	- Univ. Guelma		Priorité 02 : - Mathématiques - Techniques Mathématiques - Sciences Expérimentales - Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20
R03	Sciences Humaines – Bibliothéconomie**	- Techniques Archivistiques - Bibliothèque et centres de documentation	- Univ. Constantine 2			
R04		- Technologie de l'information et de la documentation	- Univ. Tamanrasset			

*L'inscription se fait dans le sous-domaine Sciences Humaines- Archéologie

**L'inscription se fait dans le sous-domaine Sciences Humaines- Bibliothéconomie

Licence					Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Ecoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)	ISTA	Autre (FP)		

Code	Formation Préparatoire	École Supérieure	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
C40	CP-Journalisme – Ecole Nationale Supérieure de Journalisme et des sciences de l'information - Alger	- École Nationale Supérieure de journalisme et des sciences de l'information - Alger	Recrutement National	Toutes les séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 14/20



Licence																					
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)			Filière à recrutement national (FRN)			Formation professionnalisante (FP)						Master à cursus intégré de licence (MCIL)		Classe préparatoire (Écoles supérieures)							
						ISTA		Autre (FP)													
Code	Domaine de Formation	Etablissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription																

D11	Arts	- Alger 2	08, 09, 10, 11, 53, 54, 33, 66, 15, 16, 35, 42	Toutes Séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
		- Univ. Djelfa	03, 17, 26, 28, 30, 44, 47, 58		
		- Univ. Constantine 3	04, 05, 07, 12, 18, 19, 21, 23, 24, 25, 34, 36, 39, 40, 41, 43, 51, 55, 57		
		- Univ. Tlemcen	13, 45, 49		
		- Univ. Sétif	08, 52, 14, 20		
		- Univ. Sidi Bel Abbès	22, 32		
		- Univ. Mostaganem	02, 27, 48		
		- Univ. Mascara	29, 38		
		- Univ. Oran 1	01, 49, 50, 31, 37		



Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classes préparatoires (Écoles supérieures)
		Formation professionnalisante (FP)	ISTIA		

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
D13	Langue et Culture Amazighes	- Univ. Bejaia - Univ. Bouira - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Batna 1 - Univ. Tamanrasset	01,49,50,06,13,16,18,19,22,23,25,31,33,56,42 03,10,14,17,26,28,32,34,38,44,47,58 02,08,52,09,15,20,27,29,35,37,45,46,48 04,05,07,51,12,21,24,30,55,36,39,57,40,41,43 11,53,54	Priorité 01 : Lettres et Philosophie Langues Etrangères Priorité 02 : Mathématiques Techniques Mathématiques Sciences Expérimentales Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat



Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classes préparatoires (Ecoles supérieures)		
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)					
		ISIA	Autre (FP)				

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
143	Gestion des Techniques Urbaines	- Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Biskra - Univ. Constantine 3 - Univ. M'Sila - Univ. Chlef - Univ. Laghouat	04,05,12,18,21,24,36,40,41,43 07,51,30,55,33,56,39,57 06,08,52,11,53,54,18,23,25,42,46,48 01,49,50,09,10,15,19,26,28,34,35,37 02,13,14,20,22,27,29,31,32,38,44,45 03,17,47,58	Mathématiques Techniques Mathématiques Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée Conditions complémentaires: Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20
144	Urbanisme	- Univ. M'Sila	07,10,14,17,19,26,28,34		



Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classes préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)	ESTA		

Code	Filières de Formation	Spécialités	Etablissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
G01	Urbanisme	- Urbanisme	- Univ. Constantine 3	Recrutement National	Mathématiques Techniques Mathématiques Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée
G02	Métiers de la ville	- Conduite opérationnelle de projets				Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20



Licence								
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnelle (FP)			Master à cursus intégré de licence (MCIL)		Classe préparatoire (Écoles supérieures)	
		ISTA	Autre (FP)					
Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription	
T15	Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville	Métiers de la ville	Géomètre Topographe	- Univ. Tlemcen I.S.T.A.	Recrutement national	<u>Priorité 01 :</u> Mathématiques Techniques Mathématiques <u>Priorité 02 :</u> Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée, calculée	



Filière à recrutement local ou régional (FRLER) / Filière à recrutement national (FRN)		Licence			Formation professionnalisante (FP)		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
		ISTA	Autre (FP)					
531		Génie urbain	- Univ. Batna 1					
532		Génie urbain						
533		Gestion des villes						
534		Conduite opérationnelle de projets	- Univ. Batna 1					
535	Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville	Métiers de la ville		- Univ. Guelma		Recrutement national		
536		Conduite opérationnelle de projets de construction		- Univ. Biskra				
537		Gestion des déchets urbains	Gestion des déchets urbains	- Univ. Houari Boumediene			Priorité 01 : Sciences expérimentales . Mathématiques	
		Gestion des techniques urbaines					Priorité 02 : Techniques Mathématiques	

Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée



		Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)		
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnaliseante (FP)							
		ISFA	Autre (FP)						
Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription				
H13	Architecture	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Blida 1 - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 1 - Univ. Biskra - Univ. Djelfa - Univ. Annaba - Univ. Guelma - Univ. Bechar - Univ. Tlemcen - Univ. Mostaganem - USTO 	03, 17, 47, 58 06 09, 11, 33, 34, 16, 26, 41, 44 04 05 07, 31, 30, 45, 33, 56, 39, 57 18 21, 23, 36 24, 41 01, 49, 50, 08, 12, 32, 37, 45 13, 46 27, 48 14, 20, 22, 29, 31, 38	Mathématiques Techniques Mathématiques Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée doit être supérieure ou égale à 12,20.				
H14	Architecture	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Alger 1 - Univ. Sétif 1 - Univ. Constantine 3 - Univ. Tébessa - Univ. Chlef 	10, 15, 35 16 06, 19, 28, 34 25, 43 12, 40, 41 02						
H31	Métiers de la Ville	- Univ. Laghouat	Recrutement national				Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée.		



Licence						Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)					
		ISTA	Autre (FP)				
E31	CP-Sp - École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme Alger	- École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme – Alger	Recrutement National	Mathématiques Techniques Mathématiques Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 15/20		



ANNEXE 02

Écoles Normales Supérieures

Points de formation
et conditions pédagogiques d'inscription



I. FILIERES DE FORMATION

Codes	Filières
<u>400</u>	<u>Professeur de l'École Primaire en Arabe (P.E.P.)</u>
<u>401</u>	<u>Professeur de l'École Primaire en Français (P.E.P.)</u>
<u>402</u>	<u>Professeur de l'École Primaire en Langue Amazighe (P.E.P.)</u>
<u>403</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Moyen en Langue et Littérature Arabes (P.E.M.)</u>
<u>404</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Moyen en Langue Française (P.E.M.)</u>
<u>405</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Moyen en Langue Anglaise (P.E.M.)</u>
<u>406</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Moyen en Histoire - Géographie (P.E.M.)</u>
<u>407</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Moyen en Musique (P.E.M.)</u>
<u>423</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Moyen en Informatique (P.E.M.)</u>
<u>408</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Moyen en Sciences Naturelles (P.E.M.)</u>
<u>409</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Moyen en Sciences Exactes (P.E.M.)</u>
<u>410</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Secondaire en Langue et Littérature Arabes (P.E.S.)</u>
<u>411</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Secondaire en Langue Française (P.E.S.)</u>
<u>412</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Secondaire en Langue Anglaise (P.E.S.)</u>
<u>413</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Secondaire en Histoire – Géographie (P.E.S.)</u>
<u>414</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Secondaire en Musique (P.E.S.)</u>
<u>415</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Secondaire en Sciences Naturelles (P.E.S.)</u>
<u>416</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Secondaire en Sciences Exactes (P.E.S.)</u>
<u>417</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Secondaire en Génie mécanique (P.E.S.)</u>
<u>418</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Secondaire en Génie civil (P.E.S.)</u>
<u>419</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Secondaire en Génie électrique (P.E.S.)</u>
<u>420</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Secondaire en Génie des procédés (P.E.S.)</u>
<u>421</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Secondaire en Philosophie (P.E.S.)</u>
<u>422</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Secondaire en Informatique (P.E.S.)</u>



POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
400	Arabe (*) (P.E.P.)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Bouzareah - E.N.S. Bou Saâda - E.N.S. Constantine - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Mostaganem - E.N.S. Oran	03,14,17,26 09,10,11,53,54,15,16,33,56,3 5,42,44 07,51,28,34 04,05,06,12,18,19,21,23,24,25 ,36,40,41,43 30,55,,39,57,47,56 01,49,50,08,52,32,37,45 02,27,29,38,48 13,20,22,31,46	<u>Priorité 01</u> . Sciences Expérimentales . Mathématiques <u>Priorité 02</u> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères Techniques Mathématiques . Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 13/20 Le choix de la filière est conditionné par les notes obtenues au baccalauréat qui doivent être supérieure ou égale à 13/20 dans les matières : Langue Arabe et Mathématiques
401	Français (*) (P.E.P.)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Bouzareah - E.N.S. Constantine - E.N.S. Bou Saâda - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Mostaganem - E.N.S. Sétif	03,14,17,47,58 09,10,11,53,54,15,16,26,33,56 ,35, 42,44 04,05,12,21,23,24,25,36,40 41,43 07,51, 28,34 30,55,39,57 01,49,50,08,52,32,37,45 02,13,20,22,27,29,31,46,38,48 06, 18, 19	<u>Priorité 01</u> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères <u>Priorité 02</u> Sciences Expérimentales Mathématiques Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Le choix de la filière est conditionné par la note obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 13/20 en Langue Française
402	Langue Amazigh(*) (P.E.P.)	- E.N.S. Bouzareah	Recrutement National	Toutes séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
403	Langue et Littérature Arabes(*) (P.E.M)	- E.N.S. Bouzareah - E.N.S. Laghouat - E.N.S. Sétif - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Constantine - E.N.S. Bou Saâda	02,09,10,11,53,54,13,15,16,2 0,22,27,29,31,33,56,35,38,42 44,46,48 03,14,17,26,47,58 05,08,19,40 30,55,39,57 01,49,50,08,52,32,37,45 04, 12,18, 21,23, 24,25, 36,41, 43 07,51,28,34	<u>Priorité 01</u> Lettres et Philosophie . Langues Etrangères <u>Priorité 02</u> Sciences Expérimentales Mathématiques Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat supérieure ou égale à 13/20 en Langue Arabe

*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure conformément à la procédure cité à la section 1.1 ci-dessus.

POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION (suite)

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
404	Langue Française(*) (P.E.M)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Constantine - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Mostaganem - E.N.S. Sétif - E.N.S. Bou Saâda	03,14,17,26 09,10,11,53,54,15,16,33,55,35,42,44 04,05,12,21,23,24,25,36,40,41,43 30,55,39,57,47,58 01,49,50,02,08,52,13,20,22,27,29,31,32,37,38,45,46,48 06, 18, 19 07,51, 28, 34	Priorité 01 . Langues Etrangères . Lettres et Philosophie Priorité 02 . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat. Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalaureat doit être supérieure ou égale à 14/20 Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat, supérieure ou égale à 13/20 en Langue Française
405	Langue Anglaise(*) (P.E.M)	- E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Laghouat - E.N.S. Constantine - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Sétif	01,49,50,02,09,10,11,53,54,13,15,16,20,22,27,29,31,33,55,35,37,38,42,44,45,46,48 03,14,17,26,28,32,47,58 04,05,08,52,12,21,23,24,25,36,40,41,43 07,51,30,55,39,57 06, 18, 19, 34		Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat. Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalaureat doit être supérieure ou égale à 14/20 Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat, supérieure ou égale à 13/20 en Langue Anglaise

(*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée conformément à la procédure cité à la section 1.1 ci-dessus.



POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION (suite)

Code	Filières de formation	Établissement(s) de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
406	Histoire-Géographie(*) (P.E.M)	- E.N.S. Bourgounib - E.N.S. Sétif - E.N.S. Constantine - E.N.S. Laghouat	01,49,50,02,09,10,11, 53,54,13,15,16,20,22, 26,27,29,31,33,36,35, 37,38,42,44,45,46,48 05,06,07,51,08,52,19, 30,55,34,29,57,40 04, 12,18, 21,23, 24,25, 36,41, 43 03, 14,17,28,32, 47,58	<u>Priorité 01</u> - Lettres et Philosophie - Langues Etrangères <u>Priorité 02</u> - Sciences Expérimentales - Mathématiques - Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat, supérieure ou égale à 13/20 en histoire géographie
407	Musique(**) (P.E.M)	- E.N.S. Kouba	Recrutement National	Toutes séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
423	Informatique(*) (P.E.M)	- E.N.S. Kouba - E.N.S. Constantine - E.N.S.E.T. Skikda	01,49,50,02,03,08,52 09,10,11,53,54,13,14, 15,16,17,20,22,26,27, 28,29,31,32,47,58,33, 56,35,37,38,42,44, 45,46,48 04,05,06,07,51,18,19,25, 30,55,34,40,41, 43 12,21,23,24,36,39,57	<u>Priorité 01</u> - Mathématiques <u>Priorité 02</u> - Sciences Expérimentales - Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 14/20 Conditions complémentaires Pour participer au classement, la moyenne entre les notes de Mathématiques et de physique doit être supérieure ou égale à 13/20

(*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée conformément à la procédure cité à la section 1.1 ci-dessus.

(**) Le candidat doit avoir des prédispositions musicales et artistiques.

POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION (suite)

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'Inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
408	Sciences Naturelles ^(*) (P.E.M)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Kouba - E.N.S.E.T. Skikda - E.N.S. Constantine - E.N.S. Ouargla	03,14,17,26,28,32 01,49,50,02,06,08,52,09, ,10,11,53,54,13,15,16,2 0,22,27,29,31,33,56,35, 37,38,42,44,45,46,48 12,18,21,23,24,36,41 04,05,19,25,34,40,43 07,51,30,55,39,57,47,58		<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat</p> <p>Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20</p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes des Sciences Naturelles et de Mathématiques (Sc. Nat + Maths)/2 doit être supérieure ou égale à 13/20</p>
409	Sciences Exactes ^(*) (P.E.M)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Kouba - E.N.S.E.T. Skikda - E.N.S. Constantine - E.N.S. Bou Saâda - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Oran - E.N.S. Sétif	03,14,17,26 02,06,09,10,11,53,54,15 ,16,33,56,35,38,42,44, 12,21,23,24,36,41 04,05,18,25,40,43 07,51,28,34 30,55,39,57,47,58 01,49,50,08,52,32,37,45 13,20,22,27,29,31,46,48 19	<p><u>Priorité 01:</u> - Mathématiques - Techniques Mathématiques</p> <p><u>Priorité 02:</u> - Sciences Expérimentales</p>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat</p> <p>Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20</p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes de Mathématiques et de Physique (Maths + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 13/20</p>
410	Langue et Littérature Arabes ^(*) (P.E.S)	-E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Laghouat - E.N.S. Sétif - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Constantine - E.N.S. Bou Saâda -E.N.S. Mostaganem	02,09,10,11,53,54,13,15 ,16,33,56,35,42,44 03,14,17,26,47,58 05,06,19,34,40 07,51,30,55,39,57 01,49,50,08,52,32,37,45 04, 12,18, 21,23, 24,25, 36,41, 43 28 20,22,27,29,31,38,45,48	<p><u>Priorité 01:</u> - Lettres et Philosophie - Langues Etrangères</p> <p><u>Priorité 02:</u> - Sciences Expérimentales - Mathématiques - Techniques Mathématiques</p>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat</p> <p>Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20</p> <p>Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat, supérieure ou égale à 13/20 en Langue Arabe</p>

(*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée

POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION (suite)

Code	Filières de formation	Etablissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
411	Langue Française ^(*) (P.E.S)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Bouzareah - E.N.S. Constantine - E.N.S. Bou Saâda - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Mostaganem - E.N.S. Oran - E.N.S. Sétif	03,14,17,26 09,10,11,53,54,15,16,33,55,35,42,44 04,05,12,21,23,24,25,36,40,41,43 07,51,28,34 30,55,36,57,47,58 02,27,29,32,38,48 01,49,50,58,52,13,20,22,31,37,45,46 06, 18, 19		<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat</p> <p>Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20</p> <p>Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 13/20 en Langue Française</p>
412	Langue Anglaise ^(*) (P.E.S)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Bouzareah - E.N.S. Constantine - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Oran - E.N.S. Sétif	03,14,17,26,47,58 09,10,11,53,54,15,16,33,55,35,42,44 04,05,12,21,23,24,25,35,40,41,43 07,51,30,55,39,57 01,49,50,02,06,52,13,20,22,27,29,31,32,37,38,45,46,48 06, 18, 19, 28, 34	Expérimentales Mathématiques Techniques Mathématiques	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat</p> <p>Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20</p> <p>Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 13/20 en Langue Anglaise</p>
413	Histoire Géographie ^(*) (P.E.S)	- E.N.S. Bouzareah - E.N.S. Sétif - E.N.S. Constantine - E.N.S. Laghouat	01,49,50,02,09,10,11,53,54,13,15,16,20,22,26,27,29,31,33,56,35,37,38,42,44,45,46,48,03 05,06,07,51,08,52,19,30,58,34,39,57,40 04, 12, 18, 21, 23, 24, 25, 36, 41, 43 03, 14, 17, 28, 32, 47,58	Priorité 01 - Lettres et Philosophie - Langues Etrangères Priorité 02 - Sciences Expérimentales - Mathématiques - Techniques Mathématiques	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat</p> <p>Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20</p> <p>Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 13/20 en Histoire - Géographie</p>
421	Philosophie ^(*) (P.E.S)	- E.N.S. Bouzareah - E.N.S. Constantine	01,49,50,02,09,10,11,53,54,13,15,16,20,22,26,27,29,31,33,56,38,37,38,42,44,45,46,48,03,14,17,28,32,47,58 04, 12, 18, 21, 23, 24, 25, 36, 41, 43, 05, 06, 07, 51, 08, 52, 19, 30, 58, 34, 39, 57, 40	Lettres et Philosophie	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20</p> <p>Condition complémentaire : une note de philosophie obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20</p>

(*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée conformément à la procédure citée à la section 1.1 ci-dessus.

POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION (suite)

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
414	Musique ^{*)} (P.E.S.)	E.N.S. Kouba	Recrutement National	Toutes séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
415	Sciences Naturelles ^{*)} (P.E.S.)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Kouba - E.N.S.E.T. Skikda - E.N.S. Constantine - E.N.S. Ouargla	03,14,17,26,28,32,47,58 01,49,50,02,06,08,52,09, 10,11,53,54,13,15,16,20, 22,27,29,31,33,56,35,37, 38,42,44,45,46,48 12,16,21,23,24,36,41 04,05,19,25,34,40,43 07,51,30,55,39,57	Sciences Expérimentales Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes des Sciences Naturelles et de Mathématique : (Sc. Nat + Maths)/2 doit être supérieure ou égale à 13/20
416	Sciences Exactes ^{*)} (P.E.S.)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Kouba - E.N.S.E.T. Skikda - E.N.S. Constantine - E.N.S. Bou Saâda - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Mostaganem - E.N.S. Sétif	03,14,17,26,47,58 06,09,10,11,53,54,15, 16,33,56,35,42,44 12,21,23,24,36,41 04,05,18,25,40,43 07,51,28,34 30,55,39,57 01,49,50,08,52,32,37,45 02,13,20,22,27,29,31, 38,46,48 19	Priorité 01: Mathématiques Techniques Mathématiques Priorité 02: Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes de Mathématiques et de Physique (Maths + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 13/20

^{*)} L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'Ecole Normale Supérieure concernée conformément à la procédure cité à la section 1.1 ci-dessus.

Concernant la filière musique le candidat doit avoir d'aptitudes musicales et artistiques.



POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION (suite)

417	Technique(*) (P.E.S.) Option : Génie Mécanique				Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale 14/20
418	Technique(*) (P.E.S.) Option : Génie Civil				Conditions complémentaires pour le BAC Technique Mathématiques : Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat supérieure ou égale à 13/20 dans l'épreuve de l'option choisie
419	Technique(*) (P.E.S.) Option : Génie Électrique	- E.N.S.I.T. Skikda			Conditions complémentaires pour les BAC Math et Sci Exp : Pour participer au classement, la note de Mathématiques ou de physique doit être supérieure ou égale à 13/20
420	Technique(*) (P.E.S.) Option : Génie des Procédés	Recrutement National		<u>Priorité 01:</u> Mathématiques Techniques Mathématiques <u>Priorité 02:</u> Sciences Expérimentales	Conditions complémentaires pour les BAC Math et Sci Exp : Pour participer au classement, la note de Mathématiques ou de physique doit être supérieure ou égale à 13/20
422	Informatique(*) (P.E.S.)	- E.N.S. Kouba			Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 13/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note obtenue en Mathématiques doit être supérieure ou égale à 12/20

(*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'Ecole Normale Supérieure concernée conformément à la procédure cité à la section 1.1 ci-dessus.

ANNEXE 03

Filières de formation en Sciences Médicales

Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription



FILIERES DE FORMATION

Code	Filières
700	<u>Médecine</u>
701	<u>Pharmacie</u>
702	<u>Médecine dentaire</u>



Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circconscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
700	Médecine (*)	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Blida 1 - Univ. Tizi-Ouzou - Univ. Alger 1 - Univ. Batna 2 - Univ. Sétif 1 - Univ. Annaba - Univ. Constantine 3 - Univ. Ouargla - Univ. Bechar - Univ. Tlemcen - Univ. Sidi Bel Abbes - Univ. Mostaganem - Univ. Oran 1 	03,17,47,58 06 09,16,26,42,44 10,15,16,35 11,53,54,16 04,05,07,51,12,40 19,28,34, 21,23,24,36,41 18,25,43 30,55,33,56,39,57 01,49,50,08,52,37 13,45,46 14,20,22,29,32 27 02,31,38,48	<u>Priorité 01:</u> Sciences Expérimentales	Pour les priorités 1 et 2, le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 15/20
701	Pharmacie(*)	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Blida 1 - Univ. Tizi-Ouzou - Univ. Alger 1 - Univ. Batna 2 - Univ. Sétif 1 - Univ. Annaba - Univ. Constantine 3 - Univ. Tlemcen - Univ. Sidi Bel Abbes - Univ. Oran 1 	03,09,17,26,42,44 10,15,35 11,53,54,16,33,56,47,58 05,07,51,30,55,39,57,40 06,19,28,34,43 21,23,24,36,41 04,12,18,25 01,49,50,08,52,13,45,46 14,20,22,29,32 02,27,31,37,38,48	<u>Priorité 02:</u> Mathématiques	Pour la priorité 3, le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 15/20
702	Médecine dentaire (*)	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Blida 1 - Univ. Tizi-Ouzou - Univ. Alger 1 - Univ. Sétif 1 - Univ. Annaba - Univ. Constantine 3 - Univ. Tlemcen - Univ. Sidi Bel Abbes - Univ. Oran 1 	03,09,17,26,42,44 10,15,35 11,53,54,16,33,56,47,58 05,06,07,51,19,28,34 23,24,30,55,36,39,57, 40,41 04,12,18,21,25,43 01,49,50,08,52,13,45,46 14,20,22,29,32 02,27,31,37,38,48		

(*) Pour assurer une meilleure répartition des nouveaux bacheliers, certains rattachements de circonscriptions géographiques peuvent être modifiés.

ANNEXE 04

Sciences vétérinaires

Formations en Sciences vétérinaires

Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription



Formations en Sciences vétérinaires

Universités, École Nationale Supérieure et Instituts	Codes
<u>École Nationale Supérieure Vétérinaire - Alger</u>	<u>EC1</u>
<u>Institut Vétérinaire de Constantine 1</u>	<u>EC2</u>
<u>Institut Vétérinaire de Batna 1</u>	<u>EC3</u>
<u>Institut Vétérinaire de Tiaret</u>	<u>EC4</u>
<u>Universités Blida 1, El Tarf, Souk elnas</u>	<u>503</u>



Code	Filtres de formation	Établissements de Formation	Circconscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
EC1		École Nationale Supérieure Vétérinaire - Alger	Recrutement National	<u>Priorité 01 :</u> Sciences Expérimentales	<p>Pour les priorités 1 et 2, le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 14/20</p> <p>Pour la priorité 3, le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 14/20</p>
EC2	Sciences Vétérinaires	Institut Vétérinaire - Univ. Constantine 1		<u>Priorité 02 :</u> Mathématiques	
EC3		Institut vétérinaire - Univ. Blida 1		<u>Priorité 03 :</u> Techniques Mathématiques	
EC4		Institut Vétérinaire - Univ. Tiaret			
703		Institut vétérinaire - Blida 1 Institut vétérinaire - El Tarf Institut vétérinaire - Souk Ahras	01,49,50,02,03,06,08,32,09,10, 11,53,54,13,14,15,16,17,20, 22,26,27,29,31,32,33,36, 35,37,38,42,44,45,46,48 18, 19, 21,23, 24, 25, 31, 36,43 04, 05,07,51,12,28,30,55,39,57,40 ,41, 47,58		<p>Pour les priorités 1 et 2, le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 12,50/20</p> <p>Pour la priorité 3, le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12,50/20</p>

ANNEXE 05

Code des Wilayas

Région Ouest

Wilaya	Code
ADRAR	01
CHLEF	02
BECHAR	03
TLEMCEN	13
TIARET	14
SAIDA	20
SIDI BELABBES	22
MOSTAGANEM	27
MASCARA	29
ORAN	31
EL BAYADH	32
TINDOUF	37
TISSEMSILT	38
NAAMA	45
AIN TEMOUCHENT	46
RELIZANE	48
TIMIMOUNE	49
BORDJ BADJI MOKHTAR	50
BENI ABBES	52

Région Centre

Wilaya	Code
LAGHOUAT	03
BÉJAÏA	06
BLIDA	09
BOUIRA	10
TAMANRASSET	11
TIZI OUZOU	15
ALGER	16
DJELFA	17
MEDEA	26
ILLIZI	33
BOUMERDES	35
TIPAZA	42
AIN DEFLA	44
GHARDAIA	47
IN SALAH	53
IN GUEZZAM	54
DJANET	56
EL MENIAA	58

Région Est

Wilaya	Code
OUM EL BOUAGHI	04
BATNA	05
BISKRA	07
TEBESSA	12
JIJEL	18
SETIF	19
SKIKDA	21
ANNABA	23
GUELMA	24
CONSTANTINE	25
M'SILA	28
OUARGLA	30
BORDJ BOU ARRERIDJ	34
EL TARF	36
EL OUED	39
KHENCHELA	40
SOUK AHRAS	41
MILA	43
OULED DJELLAL	51
TOUGOURT	55
EL M'GHAIER	



ANNEXE 06

Réseau des Établissements de l'Enseignement Supérieur



Liste des Établissements de l'Enseignement Supérieur par Wilaya (W)
53 Universités + l'Université de la Formation Continue

W01 - Université d'Adrar
 W02 - Université de Chlef
 W03 - Université de Laghouat
 W04 - Université d'Oum El Bouaghi
 W05 - Université de Batna 1
 W05 - Université de Batna 2
 W06 - Université de Bejaia
 W07 - Université de Blida
 W08 - Université de Béchar
 W09 - Université de Blida 1
 W09 - Université de Blida 2
 W10 - Université de Bouira
 W11 - Université de Tissemsilt
 - Université de Tebessa
 W13 - Université de Tlemcen
 W14 - Université de Tiaret
 W15 - Université de Tizi Ouzou
 W16 - Université d'Alger 1
 W16 - Université d'Alger 2
 W16 - Université d'Alger 3
 W16 - U.S.T.H.B.
 W17 - Université de Djelfa
 W18 - Université de Jbel
 W19 - Université de Sétif 1
 W19 - Université de Sétif 2
 W20 - Université de Saïda
 W21 - Université de Skikda

W22 - Université de Sidi Bel Abbès
 W23 - Université de Annaba
 W24 - Université de Guelma
 W25 - Université de Constantine 1
 W25 - Université de Constantine 2
 W25 - Université de Constantine 3
 W25 - Université des Sciences Islamiques EAK
 W26 - Université de Médéa
 W27 - Université de Mostaganem
 W28 - Université de M'Sila
 W29 - Université de Mascara
 W30 - Université de Ouargla
 W31 - Université d'Oran 1
 W31 - Université d'Oran 2
 W31 - U.S. TO
 W34 - Université de Boujd Bel Amrieh
 W35 - Université de Boumerdes
 W36 - Université d'El Tarf
 W38 - Université de Tissemsilt
 W39 - Université d'El Oued
 W40 - Université de Khencelia
 W41 - Université de Sénia Ahras
 W44 - Université de Khemis Miliana
 W46 - Université de Ann Témissahem
 W47 - Université de Ghardaïa
 W48 - Université de Relizane
 + Université de la formation continue (UFC) (toutes les wilayas)

09 Centres Universitaires

W03 - Centre Universitaire d'Aïnou
 W05 - Centre Universitaire de Blida
 W13 - Centre Universitaire de Magma
 W32 - Centre Universitaire d'El Bayadh
 W33 - Centre Universitaire d'Illizi

W37 - Centre Universitaire de Timbouïl
 W42 - Centre Universitaire de Tipaza
 W43 - Centre Universitaire de Mila
 W45 - Centre Universitaire de Naïma

48 Écoles

37 Écoles Supérieures

W05 - Ecole Nationale Supérieure des Energies Renouvelables, de l'Environnement et du Développement Durable - Batna
 W06 - Ecole Supérieure en Sciences et Technologies de l'Informatique et du Numérique - Bejaia
 W09 - Ecole Nationale Supérieure d'Hydraulique - Blida
 W13 - Ecole Supérieure des Sciences Appliquées de Tlemcen
 W13 - Ecole Supérieure de Management de Tlemcen
 W16 - Ecole Supérieure des Sciences de l'Aliment et des Industries Agroalimentaires d'Alger
 W16 - Ecole Nationale Polytechnique d'Alger
 W16 - Ecole Nationale Supérieure Agronomique
 W16 - Ecole Nationale Supérieure en Informatique d'Alger
 W16 - Ecole Nationale Supérieure de Journalisme et des Sciences de l'Information
 W16 - Ecole Nationale Supérieure des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral
 W16 - Ecole Nationale Supérieure des Sciences Politiques
 W16 - Ecole Nationale Supérieure de Technologie
 W16 - Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics
 W16 - Ecole Nationale Supérieure Vétérinaire
 W16 - Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme
 W16 - Ecole Supérieure des Sciences Appliquées d'Alger

W16 - Ecole Nationale Supérieure d'Intelligence Artificielle
 W16 - Ecole Nationale Supérieure de Mathématiques
 W22 - Ecole Supérieure en Informatique de Sidi Bel Abbès
 W23 - Ecole Supérieure des Sciences de Géotherme de Annaba
 W23 - Ecole Nationale Supérieure des Mines et de la Métallurgie
 W23 - Ecole Supérieure des Technologies Industrielles de Annaba
 W23 - Ecole Supérieure de Comptabilité et de Finance de Constantine
 W23 - Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Constantine
 W23 - Ecole Nationale Supérieure de Biotechnologie - Constantine
 W23 - Ecole Supérieure Agronomique de Mostaganem
 W31 - Ecole Supérieure d'Economie d'Oran
 W31 - Ecole Nationale Polytechnique d'Oran
 W31 - Ecole Supérieure en Génie Electrique et Énergétique d'Oran
 W31 - Ecole Supérieure des Sciences Biologiques d'Oran
 W40 - Ecole Nationale Supérieure des Fruits - Khencelia
 W42 - Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Kolea
 W42 - Ecole Nationale Supérieure de Management de Kolea
 W42 - Ecole Nationale Supérieure en Santé et en Santé Appliquée de Kolea
 W42 - Ecole Supérieure de Commerce de Kolea
 W42 - Ecole Supérieure de Gestion et de l'Économie Numérique de Kolea

11 Écoles Normales Supérieures :

W03 - Ecole Normale Supérieure de Laghouat
 W08 - Ecole Normale Supérieure de Béchar
 W16 - Ecole Normale Supérieure de Becharéah
 W16 - Ecole Normale Supérieure de Kouba
 W19 - Ecole Normale Supérieure de Sétif
 W21 - Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique de Skikda

W25 - Ecole Normale Supérieure de Constantine
 W27 - Ecole Normale Supérieure de Mostaganem
 W28 - Ecole Normale Supérieure de Bou-Saâda
 W30 - Ecole Normale Supérieure de Ouargla
 W31 - Ecole Normale Supérieure d'Oran

02 Annexes

W14 - Annexe de Ksar Chellala (U. Tiaret)



ANNEXE 07

Tutelle Pédagogique

**Etablissements
de Formation Supérieure relevant d'autres
Départements Ministériels**



Conditions d'accès aux établissements de formation supérieure relevant d'autres départements ministériels

au titre de l'année universitaire 2021-2022

Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière

Code	Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière de Formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de classement	*											
							*											
W1	1. Tlemcen 033.41.55.42 infstf@tlemcen.univ.dz 2. Tizi-Ouzou 026.11.02.07 infstf@tizi-ouz.univ.dz 3. Annaba 038.42.66.54 infstf@annaba.univ.dz	Sciences de la nature et de la vie	Sciences infirmières	1. Sage-femme de Santé Publique (Remarque : formation dédiée aux bachelierres)	-Sciences Experimentales - Mathématiques	La classification se fait sur la base de la moyenne générale obtenue à l'examen du baccalauréat dans la limite des places pédagogique prévues pour chaque wilaya												
X1	1. Alger 2. Constantine 3. Oran Haf Esalem	Sciences de la nature et de la vie	Sciences infirmières/ Rééducation et réadaptation	2. Diététicien de santé publique	-Sciences Experimentales - Mathématiques													
X2	1. Alger 2. Sidi Bel Abbès	Sciences de la nature et de la vie	Sciences infirmières/ Rééducation et réadaptation	3. Ergothérapeute de santé publique	-Sciences Experimentales - Mathématiques													



Conditions d'accès aux établissements de formation supérieure relèvent d'autres départements ministériels

au titre de l'année universitaire 2021-2022

Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière

Code	Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
X3	1. Adrar 049.36.41.78 infspmadrar@inpfp.dz 2. Batna 033.30.83.02 infspmbatna@inpfp.dz 3. Bejaia 034.84.36.26 infspmbejaia@inpfp.dz 4. Biskra 033.54.46.69 infspmbiskra@inpfp.dz 5. Béchar 049.23.83.25 infspmbéchar@inpfp.dz 6. Blida 025.42.02.56 infspmbida@inpfp.dz 7. Bouira 026.75.66.19 infspmbouira@inpfp.dz 8. Tébessa 037.56.32.05 infspmtébessa@inpfp.dz 9. Tiaret 046 20 79.87 infspmtiaret@inpfp.dz 10. Alger 021.77.58.22 infspmalger@inpfp.dz 11. Djelfa 034.47.21.16 infspmdjelf@inpfp.dz 12. Sétif 036.61.34.49 infspmsétif@inpfp.dz 13. Saida 048.38.20.08 infspmsaida@inpfp.dz 14. Skikda 038.74.72.36 infspmskikda@inpfp.dz Sidi Bel Abbes 048.74.58.31 infspmsidibelabbes@inpfp.dz 15. Constantine 031.69.34.55 infspmconstantine@inpfp.dz	Sciences de la nature et de la vie	Sciences infirmières/ soins	4. Infirmier de santé publique	- Sciences Expérimentales - Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue à l'examen du baccalauréat dans la limite des places pédagogique prévues pour chaque wilaya



Conditions d'accès aux établissements de formation supérieure relèvent d'autres départements ministériels

au titre de l'année universitaire 2021-2022

Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière

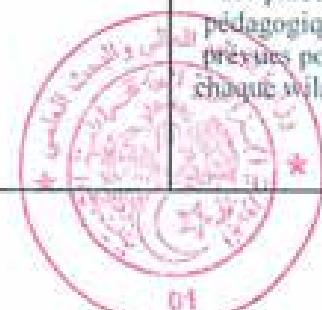
Code	Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
X3 (suite)	16. Médéa 025.79.35.68 infspmmmedea@infpf.dz 17. Mostaganem 045.20.11.60 infspmmmostaganem@infpf.dz 18. M'sila 035.33.85.40 infspmmmsila@infpf.dz 19. Mascara 045.73.71.74 infspmmascara@infpf.dz 20. Ouargla 029.70.44.90 infspmmoquargla@infpf.dz 21. Oran GueabiDjedia 041.33.39.58 infspmoran2@infpf.dz 22. Ain Della 027.55.91.60 infspmaindella@infpf.dz	Sciences de la nature et de la vie	Sciences Infirmières/ soins	4. Infirmier de santé publique	- Sciences Expérimentales - Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue à l'examen du baccalauréat dans la limite des places pédagogique prévues pour chaque wilaya
X4	1. Adrar 2. Batna 3. Bejaia 4. Biskra 5. Béchar 6. Blida 7. Bouira 8. Tébessa 9. Tiaret 10. Alger 11. Sétif 12. Saida 13. Skikda 14. Sidi Bel Abbes 15. Constantine 16. Médéa 17. Mostaganem 18. M'sila 19. Mascara 20. Ouargla 21. Oran Haf Selam 22. Ain Della	Sciences de la nature et de la vie	Sciences Infirmières/ Médico technique	5. Manipulateur en imagerie médicale de santé publique	- Sciences Expérimentales - Mathématiques	

Conditions d'accès aux établissements de formation supérieure relèvent d'autres départements ministériels

au titre de l'année universitaire 2021-2022

Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière

Code	Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
X5	1. Alger 2. Sétif 3. Sidi Bel Abbes 4. Constantine 5. Oran HAI Salam	Sciences de la nature et de la vie	Sciences Infirmières/ Rééducation et réadaptation	6. Kinésithérapeutes de santé publique	- Sciences Expérimentales - Mathématiques	
X6	1. Batna 2. Tiaret 3. Mostaganem 4. Ouargla 5. Oran HAI Salam	Sciences de la nature et de la vie	Sciences Infirmières/ Médico technique	7 .Hygiéniste de Santé Publique	- Sciences Expérimentales - Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue à l'examen du baccalauréat dans la limite des places pédagogique prévues pour chaque wilaya
X7	1. Batna 2. Constantine 3. Oran HAI Salam	Sciences de la nature et de la vie	Sciences Infirmières/ Médico technique	8. Préparateur en Pharmacie de Santé Publique	- Sciences Expérimentales - Mathématiques	
X8	1. Adrar 2. Béjaïa 3. Biskra 4. Béchar 5. Jijel 6. Sétif 7. Saïda 8. Skikda 9. Mostaganem 10. M'sila 11. Ouargla 12. Oran HAI Salam	Sciences de la nature et de la vie	Sciences Infirmières/ Médico-sociale	9. Assistant Social de Santé Publique	- Lettres et Langues Etrangères - Lettres et Philosophie	
X9	1. Alger	Sciences de la nature et de la vie	Sciences Infirmières/ Rééducation et réadaptation	10. Opticien Lunetier de santé publique	- Sciences Expérimentales. - Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue à l'examen du baccalauréat dans la limite des places pédagogique prévues pour chaque wilaya
X10				11. Psychomotricien de santé publique		
X11				12. Appareilleurs orthopédistes de santé publique		
X12				13. Orthoptiste de santé publique		
X13	1.Bleda 2.Alger 3.Skikda 4.Oran (Hai Salam)		Sciences Infirmières	14.Laborantin de santé publique		



**Conditions d'accès aux établissements de formation supérieure relèvent d'autres départements ministériels
au titre de l'année universitaire 2021-2022**

Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail Familial

Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
1. Ecole Nationale Supérieure du Tourisme d'Alger (ENST). Alger web : www.enst.dz	Sciences économiques,de gestion et sciences commerciales	Science de Gestion	- Gestion des agences de tourisme et de voyage - Management du développement durable du tourisme - Gestion de l'hébergement - Gestion de restauration	- Gestion et Economie - Mathématiques - Techniques Mathématiques - Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue à l'examen du baccalauréat. Pour participer au classement il faut : - Réussir à un concours sur épreuves écrites, - Réussir à un test oral.

Ministère de la Poste et des Télécommunications

Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
1. Institut National des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication. Oran web : http://www.inptic.dz Tél : 041.51.87.03 Fax : 041.51.87.01	Sciences et Technologie	Télécommunications	- Systèmes de Télécoms - Télécoms et Réseaux IP - Télécoms et Technologies Numérique	Priorité 01 - Mathématiques - Techniques Mathématiques Option : Génie Electrique Priorité 02 - Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne : (Bac+ Maths+ Physique)/3 Pour participer au classement, il faut avoir : - une moyenne au baccalauréat supérieure ou égale à 14/20 : - Moyenne du BAC ≥ 14/20 - Note de mathématiques ≥16/20. - Note de sciences physiques ≥16/20. - Entretien oral.
2. Institut National de la Poste et des TIC (INPTIC) Route de LARBAA, 16220, Les Eucalyptus. Alger Web : www.inptic.edu.dz Tél : 0238904 37/38 Fax : 023 89 04 44	Sciences et Technologie	Technologies de l'information et de la communication et Numérique	Systèmes de Télécommunications et Réseaux	- Mathématiques - Techniques Mathématiques (Option : Génie Electrique) - Sciences Expérimentales	Moyenne de classement : [(Moyenne baccalauréat*2) + (note mathématiques) + (note de sciences physiques)]/4 - Moyenne du BAC ≥ 14/20 - Note de mathématiques ≥16/20. - Note de sciences physiques ≥16/20. - Entretien oral.



Ministère de la Culture et des Arts

Etablissements de Formation										Établissement de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Bac de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
1. Institut Supérieur des Métiers des Arts du Spectacle et de l'Audiovisuel (ISMAS) Alger.														
Adresse : 02, Rue Larbi Tebessi, Bled El Kifana, Alger. web : www.ismas.dz e-mail : ismas@chambmail.fr										Arts	Art du spectacle	- Art de l'acteur - Critique Théâtrale - Scénographie	Toutes séries du Bac	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale du Bac. Pour participer au classement il faut :
										Arts Visuels		- Prise de vue - Prise de son		- Sciences Expérimentales - Mathématiques Techniques Mathématiques (Génie Electrique)
02. Ecole Supérieure des Beaux-Arts (ESBA), Alger. web : www.esba.dz e-mail : esarts_dz2016@yahoo.fr Tel : 023.47.03.26.33										Arts	Arts visuels	-Arts plastiques / Volume matière -Arts plastiques / Expression picturale - Design / Espace - Design / Image - média	Toutes séries de bac	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale du Bac. Pour participer au classement il faut réussir à un concours d'accès en première année de Master (MCL)*
1. Ministère de la Culture et des Arts 03. Institut National Supérieur de Musique Alger.										Arts	Musicologie			Le classement se fait sur la base de la moyenne générale du Bac. Pour participer au classement il faut :
Rue du 1er novembre, Alger web : www.iinsm-dz.com										Musique	Instruments et Chant			- Réussir à un concours d'accès en première année de licence. - Ne pas être âgé de plus de 30 ans le jour de l'examen

- (i) L'institut assure également des formations de master.
- (ii) L'école assure un MCII.



Conditions d'accès aux établissements de formation supérieure relevant d'autres départements ministériels

au titre de l'année universitaire 2021-2022

Ministère de la Jeunesse et des Sports

Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
Ecole Supérieure en Sciences de Technologies du Sport Daby-Ibrarim, Alger	Entrainement Sportif d'Elite	STAPS	- Sciences Expérimentales - Mathématiques	- Une moyenne générale obtenue ou BAC supérieure ou égale 13/20 - Réussir à une épreuve écrite de langue anglaise et ou langue française - Réussir à des épreuves pratiques avec libre choix du candidat - Réussir à un test oral	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale du Bac. Pour participer au classement il faut :
Ministère de la Jeunesse et des Sports				- Gestion Economie - Sciences Expérimentales - Gestion des Infrastructures du Sport - Technique Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue ou BAC supérieure ou égale 13/20 - Réussir à une épreuve écrite de langue anglaise et ou langue française - Réussir à une épreuve écrite de culture générale - Réussir à un test oral



ANNEXE 08

Réseau
des établissements privés
de formation supérieure agréés
par le MESRS



Conditions d'accès aux établissements privés de formation supérieure

au titre de l'année universitaire 2021-2022

N°	Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
01	École Supérieure d'Hôtellerie et de Restauration d'Algier (ESHRA) Route Nationale n° 11, Ain-Benian Alger e-mail : academie@eshra.dz	Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales	Sciences de gestion	Gestion Hôtellerie et Restauration	- Gestion Economie - Mathématiques - Techniques Mathématiques -Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Bac + un entretien oral + un concours écrit en Langues Française et anglaise et en Maths
02	Institut Supérieur des Langues Etrangères Adresse : 92, Rue de la Palestine Babda 9000 www.institutedeslangues.com Tél : 0555.02.95.11/14 415.27.63.79	Langues et langues étrangères	Langue anglaise Langue française Langue indienne	1. Didactique 2. Littérature 1. Didactique 2. Littérature 1. Didactique 2. Littérature 3. Civilisation	Toutes séries du Bac	Le classement se fait sur la base de la moyenne obtenue au Bac. De plus la note de langue souhaitée obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
03						





**Conditions d'accès aux établissements privés de formation supérieure
au titre de l'année universitaire 2021-2022**

N°	Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Bacalauréat	Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
06	Ecole de Management de Tizi-Ouzou. (EMTO) Adresse : ZHU Sud, Quartier B n° 03, Nouvelle Ville. Tizi-Ouzou. Tél/Fax : 026. 11. 44. 00 026. 18. 28. 28 026. 18. 27. 27 026. 18. 19. 19 Email : contact@emto-emiv.com Site web : www.emto-emiv.com	Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales	Sciences de gestion Sciences commerciales Sciences financières et comptabilités	Management des affaires Management commercial Finance et banque Comptabilité et Audit	- Gestion Economie - Mathématiques - Techniques Mathématiques - Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne obtenue au baccalauréat
07	Ecole de Formation en Techniques de Gestion (E.F.T.G). Adresse : Lot 2001 AC01 Mohamed. Cte Aïn-Allah n° 04 Dely-Brahim. Alger Web : www.efteg.supercifg.dz.com Tél : 023.30.92.51/54	Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales	Sciences de gestion Sciences commerciales Sciences financières	Management des hôtels et du tourisme Commerce international Comptabilité et finances	- Gestion Economie - Sciences Expérimentales - Mathématiques - Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne obtenue au Bac



**Conditions d'accès aux établissements privés de formation supérieure
au titre de l'année universitaire 2021-2022**

N°	Etablissements de Formation	Demande de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
08	Institut d'Optométrie (I.O)					
	Institut d'Optométrie (I.O) 09, Rue B, Hst 07 Lotissement Mahmouché 288. Bordj Bou-Arreridj Web : www.iob-a.com institut-optometrie@gmail.com Tél : 021 54 67 34		Sciences et Technologie	Optométrie	- Techniques Mathématiques - Sciences Expérimentales - Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne obtenue au Bac



ST SNV MI SNV STU SGCQ DSP LLE SHS STAPS Art LLA LCA SUMU AD2 AD3 AD4 AD5 AD6 AD7 AD8

Conditions d'accès aux établissements privés de formation supérieure au titre de l'année universitaire 2021-2022

au titre de l'année universitaire 2021-2022

N°	Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
11	Institut Supérieur des Sciences (I.S.S), Adresse : Lot 114, Allée Bourj-El-Bahri, Bordj-El-Kiffan, Alger 16031 Tél : 0779706251 0770706248 Web : www.iss.edu.dz www.fb.me/IISUniversity Kmail : contact@iss.edu.dz	Mathématiques Informatique	Mathématiques Informatique	Recherche opérationnelle	Bacs selon cette règle de priorité :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mathématiques 2. Techniques Mathématiques 3. Sciences Expérimentales
12	Institut Supérieur de Commerce et de Gestion Société Nationale du Transport Terrestre, Coopérative immobilière + 11 Massai, Lot b 4 n° 4 Sétif 19000 incg.dz@gmail.com www.institutiss.com	Sciences économiques et commerciales	Sciences économiques et commerciales	Gestion et civilisation Islamique	<ol style="list-style-type: none"> 1. Langues Etrangères 2. Lettres et Philosophie 3. Mathématiques 4. Techniques Mathématiques 5. Sciences Expérimentales 6. Gestion Economie 	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Bac.</p> <p>Bacs selon cette règle de priorité :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Langues Etrangères 2. Lettres et Philosophie 3. Mathématiques 4. Techniques Mathématiques 5. Sciences Expérimentales 6. Gestion Economie



Conditions d'accès aux établissements privés de formation supérieure

au titre de l'année universitaire 2021-2022

N°	Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
13	Institut d'Optométrie					Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat + la moyenne entre les notes Maths et de physique doit être supérieure ou égale à 10/20
14	Institut Supérieur de gestion (ISG).	Sciences et technologie	Optique et mécanique de précision	Optique et mécanique de précision	- Mathématiques - Techniques Mathématiques - Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat
15	Institut de Technologie (NIMEDIA).	Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales	Sciences commerciales	Marketing International	- Mathématiques - Tech. Mathématiques - Sciences Expérimentales - Gestion Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat

(*) Dispense une formation de Master seulement.

01

